

*Extrait du livre de Diomède Rutamucero : La démocratie du nombre, arme pour le génocide contre les Tutsi au Burundi (1959-2006), Editions Intore, 2007*

## **Chapitre 6. Troisième acte : Le génocide contre les Tutsi de Ntega-Marangara-1988.**

### **6.1. Sa préparation et son exécution.**

Le génocide contre les Tutsi de Ntega-Marangara a commencé dans la nuit du 14 au 15 août 1988. C'était presque une année après la prise du pouvoir par Pierre Buyoya, qui avait renversé son cousin Jean Baptiste Bagaza en date du 3 septembre 1987.

Des signes avant coureurs avaient pu être décelés avant le 15 août 1988. On avait constaté des réunions clandestines qui se faisaient la nuit dans les communes de Marangara et Kiremba en Province de Ngozi. Ces réunions étaient accompagnées par la distribution de tracts, déjà au mois d'avril 1988.

Le 15 mai 1988, des paysans armés de machettes et de lances se soulèvent sur une colline de la commune de Kiremba sans faire de dégâts. Pendant ce mois le Palipehutu sortait son tract, message n° 6.

Au mois de juin, l'administration organisa des réunions de sensibilisation dans la Province de Ngozi, commune Marangara mais les réunions clandestines tribalistes hutu continuaient. Au début d'août le gouverneur de Ngozi a envoyé 11 gendarmes pour une mission de patrouille sur quelques collines de Marangara. Au retour, ils ont rencontré un barrage routier avec environ 50 personnes armées des armes blanches. Dans la même nuit du 5 au 6 août des ponts ont été coupés en commune Kiremba, Vumbi et Ntega et les populations tutsi ont commencé à fuir vers Kirundo, Kiremba, Nyamurenza et Tangara.

Suite à cette situation le Ministre de l'Intérieur, Aloys Kadoyi, après une « longue discussion » avec le Président de la République Pierre Buyoya a décidé d'envoyer des militaires pour réparer les ponts. Le dimanche 7 août 1988, le Ministre de l'Intérieur s'est rendu à Marangara et les populations ont exigé le départ de l'Administrateur communal (tutsi) et le technicien médical de Murehe (tutsi rwandais). Elles ont demandé aussi le départ des militaires qui étaient venus réparer les ponts.

Sur sa route en commune Marangara le Ministre accompagné du Commandant de bataillon qui était parti réparer les ponts a rencontré un groupe de jeunes très excités « drogués » qui avait menacé le Commandant et l'Administrateur communal avec des lances alors qu'ils tentaient de défaire le barrage sur la route. Le ministre a informé le Président de la République de la situation et ce dernier a donné ordre de retrait des militaires dans la zone. Le gouvernement venait de céder devant la menace d'une population manipulée et excitée.

Au cours de beaucoup de réunions administratives organisées pendant le mois d'août 1988 à Ngozi et Kirundo on voyait une grande désobéissance civile, les meneurs sont des agronomes et assistants agricoles, des enseignants du primaire. Ils distribuaient des tracts pour gagner dans la population les gens qui savaient lire et écrire pour en faire des meneurs.

Déjà le 12 août, en route pour Muramvya, le Ministre de l'Intérieur a appris que « Ntega bougeait » et décidait d'aller sur les lieux le 20 août. Samedi le 13 août, un militaire qui était

en congé tomba dans une embuscade et fut frappé et poignardé jusqu'à ce que son corps reste inerte. C'est à peine qu'il s'en est tiré car les assaillants croyaient l'avoir achevé.

Le 14 août 1988, le Président Buyoya est parti à Brazzaville pour le 25<sup>e</sup> anniversaire de la révolution congolaise. Le massacre des Tutsi à Ntega a commencé le même soir à 21 h 00. Il y a eu peut-être 2000 morts entre le 14 et 15/08/1988, d'après le gouverneur de Kirundo de l'époque.

Les militaires ne sont pas intervenus directement parce qu'une « décision de déplacement des troupes en l'absence du Président Buyoya ne pouvait pas être envisagée ». C'est seulement à partir du 17 août, dès son retour de Brazzaville qu'il a décidé l'envoi des militaires pour arrêter les massacres.

Le pouvoir a laissé faire pendant trois jours, des tueurs qu'il avait suivis dans la préparation de ces massacres pendant plusieurs mois. Il est évident que si le pouvoir avait réagi comme il faut et à temps il n'y aurait pas eu autant de victimes. Déjà à ce niveau le pouvoir de Pierre Buyoya est coupable doublement : il a exécuté les ordres des tueurs quand il a évacué les militaires de la zone infectée et il n'a pas voulu assister des populations en danger de mort, à temps.

Les tueurs ont massacré des populations pendant trois jours sans que personne n'intervienne. Le déroulement de ces massacres est donné par J.P. Chrétien, A. Guichaoua et G. Le Jeune qui décrivent la géochronologie des violences antitutsi du 14 au 17 août<sup>1</sup> :

- « - *la nuit du 14 au 15 août (jusqu'à l'aube) : attaque de la maison de Révérien Harushingoro à Ntega ;*
- *matin du 15 août : incendies et attaques partant des collines de Gisitwe et de Mwendo, en direction du nord et nord-est : Kigaya, Mihigo, Kanabugiri, Ntega ;*
- *après-midi du 15 août : le mouvement gagne vers le nord, il atteint Mugendo vers 15 h ;*
- *nuit du 15 au 16 août : le mouvement gagne la commune de Marangara, par Kagoti, Rubaya et Kirungu ;*
- *matin du 16 août : massacre à la mission de Ntega, des insurgés vont vers Gatwe pour barrer la route de Kirundo, un groupe très agressif venu de Murungurira investit Mugendo, le mouvement s'étend en zone de Giheta ;*
- *après-midi du 16 août : attaque du centre de Marangara, retraite des rebelles de Ntega vers la Kanyaru, les Tutsi de Mugendo sont encerclés, puis tués ;*
- *nuit du 16 au 17 août : le mouvement atteint son intensité la plus forte à Marangara (incendies, etc.), reflux accompagné de violences à Marangara vers Nyonzwe, en direction de la Kanyaru, dans la matinée ».*

Ces génocidaires ont utilisé tous les moyens disponibles pour exterminer les Tutsi des zones traversées en incendiant de maisons à l'aide de feuilles de bananiers. La saison était favorable

---

<sup>1</sup> Chrétien, J. P., Guichaoua, A., Le Jeune, G., La crise d'août 1988 au Burundi, Editions AFERA, 1989 , p. 130-131

aux incendies : même les marais de Mugendo où étaient cachés des Tutsi, ils étaient embrasés à l'aide des flèches munies de torches.

- Blessures, souvent mortelles à l'arme blanche, machettes, lances, flèches à harpons, arcs, houes usagées (amafuni) et affûtées, et aussi gourdins et même des pierres comme celles apportées dans des sacs devant la maison de Réverien. Des victimes de tous âges et de tous sexes sont citées. Dans certains cas, des Tutsi ont d'abord été liés, avant d'être jetés dans des rivières (vivants ou déjà tués), notamment à Marangara. A Ntega, on parlait souvent de cadavres jetés dans des fosses d'aisance (même des vieux y auraient été jetés vivants).
- Les essais de résistance des Batutsi sont rares, à cause de l'effet de surprise des assaillants. A la paroisse de Ntega, le 16 au matin, et au centre commercial de Marangara, dans la soirée du 16, des groupes ont essayé de résister avec des pierres. Avant l'arrivée de l'armée on n'entendait pas un seul coup de fusil, sauf chez Réverien Harushingoro essayant de refouler les assaillants avec son fusil de chasse ».<sup>2</sup>

Les génocidaires de Ntega et Marangara avaient eu le temps de s'organiser et de se convenir des modes de communication.

*« Modes de propagation : des réseaux d'alarme organisés ont joué un rôle mentionné partout. Des cris d'alarme (induru) et des battements de tambours précèdent chaque fois les agressions et les incendies. C'est ce qui se passe par exemple sur la colline de Mwendo à l'aube du 15 août. Les témoignages recueillis attestent aussi l'existence de bandes structurées qui suivent des itinéraires.... Un foyer initial (et initiateur ?) se dégage : celui des collines Gisitwe et Mwendo, un secteur très montagneux, à la limite des deux communes, à la fois particulièrement enclavé et proche de la Kanyaru. Mais de groupes s'agrègent, l'ensemble de la population hutu est ameuté, invité à se joindre à une action présentée comme une autodéfense nécessaire... Parfois les relais sont prêts. Parfois la contrainte et l'intimidation sont mises en œuvre pour conduire des Bahutu et aller tuer leurs voisins Batutsi. Des gens ont été blessés dans ces circonstances. D'autres ont été quittes avec quelques insultes, comme à Mugendo : « Nous, on a fini ce qu'on avait à faire ! Et vous, qu'est-ce que vous attendez, imbéciles (imihimbiri) ? »<sup>3</sup>*

L'intervention des militaires a commencé vers 11 heures, le 17 août, à Ntega. Les militaires ont eu à faire à des affrontements avec les assaillants à Mugendo où un des chefs des assaillants a intimé les soldats gouvernementaux de déposer leurs armes. Il a été abattu sur le coup.

## **6.2. Témoignages sur le déroulement du génocide.**

Certains témoins oculaires ont raconté ce qu'ils ont vécu au moment du génocide de Ntega et Marangara. A Giheta, commune Marangara deux paysans hutu (Mme R. et Mr N) ont raconté le 18 septembre 1988, ce qui suit :<sup>4</sup>

*Q. : Qui était visé par les rebelles ? Que prétendaient-ils être venu faire ?*

---

<sup>2</sup> J.P. Chrétien, Guichaoua, A., Le Jeune, G., La crise d'août 1988 au BURUNDI, Editions AFERA, 1989, p. 131

<sup>3</sup> J.P. Chrétien, A. Guichaoua, G. Le Jeune, La crise d'août 1988 au BURUNDI, Editions AFERA, p 132.

<sup>4</sup> J.P. Chrétien, A. Guichaoua, G. Le Jeune, La crise d'août 1988 au BURUNDI, Editions AFERA, 1989. p. 109.

R. : *Ceux de Ntega disaient que leur attaque visait à refouler les Tutsi chez eux. Ils ont ensuite brûlé les étables, mangé le petit bétail, tué les vaches.*

Q. : *Vous souvenez-vous des dates ?*

R. : *Voici comment les choses se sont passées. Les gens sont venus. Ils disaient que les Tutsi accaparaient depuis longtemps le pouvoir. « Les Hutu ont été marginalisés qu'à l'origine, les Hutu avaient été les premiers à être indépendants, les Tutsi et les Twa venant en dernier lieu ». Cela se passait un lundi. Mardi le 16, ils nous ont alors dit : « Ce jour verra mourir tout Tutsi. C'est une Hutu enceinte d'un Tutsi, on lui ouvra le ventre ». Ils ont pris et attaché quelques gens... Le jour suivant, ils se sont attaqués aux vaches, ils ont brûlé les maisons. Cela a commencé comme ça. C'est venu de Ntega.*

Q. : *C'est donc de Ntega que tout a commencé ?*

R. : *Oui. Notre zone, Giheta, et celle de Marangara n'ont été touchées que le mardi 16.*

Q. : *Ces gens disaient donc que les Tutsi étaient venus en dernier lieu, et que c'était les Hutu qui avaient obtenu l'indépendance ?*

R. : *Oui.*

Q. : *Ils disaient ça d'eux-mêmes, ou bien c'est ce qu'on leur avait enseigné ?*

R. : *Je ne sais pas si on leur avait « enseigné ». C'est possible, parce qu'il paraît qu'ils faisaient souvent des réunions nocturnes à notre insu.*

Le témoignage de ces deux paysans Hutu montre que les génocidaires Hutu étaient parvenus à mettre leur idéologie dans la tête des paysans Hutu. « Les Tutsi qui accaparent longtemps le pouvoir », alors qu'il n'y avait pas de différence entre les paysans Hutu et Tutsi de Kirundo et Ngozi. Ils avaient inculqué dans les têtes des paysans que les Tutsi ne sont pas des Burundais « ils sont venus en dernier lieu », ils devaient mourir.

Une autre femme, paysanne tutsi de Giheta, R.K. a décrit l'action menée des génocidaires et a cité le groupe qui tenait à mettre sa signature sur ce génocide.

*« ... Nous on était dans la maison. Des gens ont semé le trouble... Au cours des premiers heurts, ils ont mis des arbres au travers de la route : « les militaires arrivent, ils viennent tuer les Hutu ». Nous on est resté dans la maison. Nous, Tutsi, on est resté là. Ils nous ont cherchés, en disant : « Aujourd'hui, on va vous tuer. Vous n'allez plus vivre, le Palipehutu a gagné ». Et nous de répondre : « Oui, oui ». C'est alors que je me suis souvenu que ce jour, fête de la Sainte Vierge Marie, les choses ont commencé à Ntega, puis Kagoti. Masama a été pris dans la tourmente, et ils sont venus, ont pris les Tutsi et les ont « coupés »... et jetés dans la rivière. Mardi, ils ont rasé partout et exterminé tout le monde... Mercredi, ils ont tout rasé, de Marangara à Nyunzwe. Quand les secours sont venus, ils ont trouvé tous les gens tués.*

Q. : *Les militaires ont trouvé les gens exterminés ?*

R. : *Oui, tous les Tutsi avaient été tués ».*<sup>5</sup>

---

<sup>5</sup> J.P. Chrétien, A. Guichaoua, G. Le Jeune, La crise d'août 1988 au BURUNDI, Editions AFERA, 1989.

Cette fois aussi, comme en 1965 et 1972, pour utiliser les paysans Hutu à la coupure des routes et au massacre des Tutsi, les organisateurs du génocide contre les Tutsi de Ntega et Marangara ont utilisé un autre mensonge. Ils ont menti en disant qu'il y avait des militaires qui venaient les tuer et qu'il fallait qu'ils coupent les routes. Pourtant les militaires n'avaient aucun projet de venir tuer les Hutu. Les militaires ont intervenu trois jours après, quand ils ont eu l'autorisation du Président Pierre Buyoya.

Deux paysans hutu de Giheta, Mr B.S. et Mme R. ont dénoncé dans leur témoignage le rôle négatif joué par les Hutu instruits qui les ont manipulés, qui les ont trompés.<sup>6</sup>

*Q. : ... Tout à l'heure, vous aviez dit que ce sont les « responsables » locaux qui vous abandonnaient... dans la bataille, et qui ont fui. Où étaient les responsables du Parti, les conseillers, les secrétaires, où étaient-ils ? Qu'est-ce qu'ils faisaient quand il y a eu des troubles ?*

*R. : (ensemble) - Rien. Ils n'ont rien...*

*Q. : Ils n'ont rien fait ?*

*R. : Ils n'ont rien fait. Ici, on prend un cas précis : à Ntega, on dit que ça s'est passé la journée. Beaucoup ont donc vu que c'étaient ces gens qui faisaient cela... Tandis qu'ici, ça s'est passé la nuit. On ne pouvait donc pas trouver ces gens, ni reconnaître quelqu'un. On n'a su la vérité qu'au petit matin, quand on voyait tout le monde fuir. Beaucoup de gens fuyaient, mais c'étaient des « gens instruits » qui savent beaucoup de choses. La plupart étaient des fonctionnaires de l'Etat, et ce sont eux qui ont montré le chemin de la fuite. Ceux qui sont restés ici ont été emportés par ce mal. On mentirait si on disait qu'il y a eu des victimes parmi les gens instruits. Ceux qui ont été tués sont des gens nyarucari, les gens de la « bananeraie » qui ne savent rien.*

*Q. : Que veux-tu dire Madame ?*

*R. : Ceux qui ont fui savaient écrire. Nous, qui ne savons pas écrire, on a été victimes, parce qu'on n'était au courant de rien. Ceux-là... conseillers, responsables de la cellule du parti ici, ont dressé des gens contre les autres et sont partis tranquillement.*

*Q. : C'est eux qui ont fui les premiers ?*

*R. : Oui, ils ont fui, avant même les événements.*

*Q. : Oui.*

*R. : Même si on parle de Hutu, il y a des « petits » Hutu qui ne connaissent rien, qui ne savent rien... Ils ont été aussi surpris que nous ».*

Ce témoignage est confirmé par le nombre de morts de chefs de collines tués pendant le génocide contre les Tutsi de Ntega et Marangara. Le tableau ci-dessous montre que les chefs de collines Tutsi ont été tués pour la plupart alors que les Hutu se sont réfugiés au Rwanda.

---

<sup>6</sup> J.P. Chrétien, A. Guichaoua, G. Le Jeune, La crise d'août 1988 au BURUNDI, Editions AFERA, 1989. p. 112

**Tableau 4.**

**Chefs de collines de Ntega candidats à la candidature aux élections des comités de section pour le parti Uprona en avril 1988.<sup>7</sup>**

Colline	Nom et prénom	ethnie	Résultat des élections	%	Situation en sept. 88
1. Gatwe	Mbarushimana Joseph	Hutu	Elu	87,35	chez lui
2. Gitwenzi	Nzeyimana Gaspard	Tutsi	Battu	43,33	mort
3. Gisitwe	Miburo Bernard	Tutsi	Battu	59,78	mort
4. Kanyagu	Ndayizeye Sébastien	Tutsi	Elu	75,55	mort
5. Kinyovu	Nzeyimana Melchior	Tutsi	Elu	49,62	mort
6. Mariza	Kameya Léopold	Tutsi	Elu	99,99	mort conseiller communal (1983)
7. Mugendo	Cishahayo Cléophas	Hutu	Elu	100	Rwanda
8. Mwendo	Nkerabahizi Sylvestre	Tutsi	Elu	87,75	réfugié
9. Ntega	Misago Sylvain <sup>8</sup> Sendagaya Révérien	Hutu	Non retenu	89,7	Rwanda conseiller communal (1983)
10. Rugese	Sebuhinja François	Hutu	Elu	89,7	Rwanda
11. Rwimbogo	Bankuwabo Marc	Hutu	Elu	69,23	chez lui
12. Bugorora	Yamuremye Augustin	Hutu	Elu	90	Rwanda
13. Mihigo	Mporerane Mathias	?	Elu	82,6	?
14. Nyakibingo	Ryarambaje Jean	Hutu	Elu	100	?
15. Sasa		?	Elu	79,93	?

Le tableau 5 présente aussi une situation identique en ce qui concerne le sort des candidats élus des comités sur un échantillon de 520 personnes à Ntega, 58 à Marangara.

**Tableau 5.**

**Candidats et élus : situation personnelle au 18 septembre 1988.<sup>9</sup>**

ETHNIE	Ntega (520 personnes)	Marangara (58 personnes)
<b><u>TUTSI</u></b>	<b><u>76</u></b>	<b><u>5</u></b>
Morts	37	-
Vivants	39	5
<b><u>HUTU</u></b>	<b><u>444</u></b>	<b><u>53</u></b>
Morts	17	1
Vivants (chez eux)	133	5
Réfugiés au Rwanda	285	8
« rebelles »	-	19
sort inconnu	8	19
décès naturel	1	

Sur 76 candidats et élus Tutsi de Ntega 49% ont été tués par les génocidaires. Sur 444 candidats et élus Hutu de Ntega 64% se sont réfugiés au Rwanda ; les deux témoins paysans hutu, Mr B.S. et Mme R. avaient raison de dire que ceux qui étaient sensés les diriger avaient fui il y a belle lurette. Ils savaient ce qu'ils avaient préparé et ce qu'ils risquaient. G. Le Jeune le dit aussi dans sa conclusion :

<sup>7</sup> J.P. Chrétien, A. Guichaoua, G. Le Jeune, La crise d'août 1988 au BURUNDI, Editions AFERA, 1989, p. 84.

<sup>8</sup> Misago Sylvain, polygame, a été présenté (après août 1988) comme un des leaders du mouvement qui a tué les Tutsi (en cas de succès il aurait été le nouvel administrateur communal).

<sup>9</sup> J.P. Chrétien, A. Guichaoua, G. Le Jeune, La crise d'août 1988 au BURUNDI, Editions AFERA, 1989, p.85

*« De manière plus générale, nous pouvons retenir de ces réponses que le massacre de Tutsi sur les collines de Ntega dans les premières heures du mouvement a bien été une réalité : près de la moitié des candidats élus que nous connaissons ont été tués. Le faible nombre des morts parmi les candidats et élus Hutu contraste fortement avec les témoignages des simples paysans sur les collines qui tous mentionnent de très nombreux parents tués. En fait dès l'arrivée de l'armée, lorsque les coups de feu ont commencé à se faire entendre, que la répression devenait une épouvantable évidence, les élus hutu des comités de cellule et de section, comme nombre de techniciens, fonctionnaires, « intellectuels » ont rapidement fui vers le Rwanda ».<sup>10</sup>*

Arrivés au Rwanda certains de ces Hutu ont continué à faire la propagande anti-tutsi et ont été bien accueillis par le gouvernement rwandais qui était dirigé par J. Habyalimana comme l'a raconté de son retour à Ntega, un paysan tutsi de Nyemera, qui était parvenu à fuir jusqu'au camp de réfugiés à Kirarambogo au Rwanda depuis le 23 août 1988.<sup>11</sup>

*Q. : Hamisi Pierre-Claver ? Hamisi Pierre-Claver, que fait-il ?*

*R. : C'était un « conseiller ».*

*Q. : Communal ?*

*R. : Oui*

*Q. : Il était conseiller communal ?*

*R. : Oui*

*Q. : Et puis ?*

*R. : Au Rwanda, ils lui ont dit, ils lui ont donné un microphone. « Dis-nous comment la guerre a éclaté chez vous ». Et lui de répondre : « Ce sont les Tutsi qui ont commencé ».*

*Q. : Continue.*

*R. : « Ce sont les Tutsi qui ont commencé ». « Comment », lui ont-ils répliqué. « Ils ont commencé, on les a vu avec des fusils, et on a fait vite, on les a pris de vitesse ». « Selon toi, combien y a-t-il eu de morts Tutsi à Ntega, dans tout le Burundi » ? « A peu près douze Tutsi ».*

*Q. : Continue.*

*R. : Tu sais que les gens de jadis « ne mâchent par leurs mots » ? On coupait la langue aux vieilles, les femmes et les enfants sont les plus nombreux au Rwanda. Les vieilles se sont mises à hurler : « laisse, arrêtez-le, il ment : voyons on n'a plus de maris, ce sont des Tutsi qui ont été exterminés. Voyez, on est toutes venues ! »*

*Q. : Et puis ?*

*R. : Tandis qu'eux, voyez, ils ont leurs femmes et leurs enfants ».*

*Q. : Et puis ?*

*R. : Ils lui ont enlevé le microphone, et lui ont dit : « Tu es donc un menteur. Vois les Tutsikazi et les Tutsi n'ont amené aucune machette, aucune lance, aucun gourdin. Vois, il n'est venu aucun homme ! C'est donc vous qui les avez provoqués ». Ils lui ont alors pris le « murindaru », et il est allé à son beau-père.*

*Q. : Sans t'interrompre, c'est quoi « un murindiro » ?*

*R. : Un « micro » ?*

*Q. : Oui.*

---

<sup>10</sup> Chrétien, J.P., Guichaoua, A., Le Jeune, G., La crise d'août 1988 au BURUNDI, Editions AFERA, 1989, p. 88

<sup>11</sup> idem. p.102

R. : *Il a dit : « ... et les hommes qu'on a castrés. C'était pour plaisanter » ? Ils les ont gardés dans les fonctions qu'ils avaient ici, chefs de cellule (nyumbakumi), membre du comité [de section ?].*

Q. : *Oui.*

R. : *Ainsi que S., S., directeur de l'école paroissiale [Yaga Mukama], M., K.,... restaient ensemble à part sans se mêler à notre groupe, et s'en sont allés dans les parages, voisinages. Tu vois, eux avaient de l'argent tandis que nous,... Ils dormaient bien, chez les « civils ». Mais à leur arrivée, tu sais à quoi ils ressemblaient : « à de la poussière comme ça » ! Après un seul jour : « ils étaient devenus des dieux ». Maintenant, on leur a cherché un endroit, Rubanda, c'est là qu'on les a déménagés. Ils y sont toujours. Les autres ne sont pas restés longtemps là-bas, mais eux « qui étaient dans la propagande » ont tous eu du « travail ».*

Q. : *Du travail ?*

R. : *Oui, le même qu'ils avaient avant. Et les Rwandais, leur disaient « vous, vous aviez du travail avant, et c'est vous qui guidiez les autres ! Quand vous rentrerez, on vous souhaite longue vie. Quant à ces autres « minables », ils peuvent rentrer ».*

Ces génocidaires avaient du culot, même au Rwanda ils continuaient à mentir à l'opinion que les Tutsi avaient des fusils, alors que tous les témoins affirmaient que le seul fusil qu'ils ont pu entendre était le fusil de chasse de Révérien Harushingoro qui essayait de se défendre contre les mêmes génocidaires. Ils osaient même se vanter d'avoir tué des innocents comme « les gens de jadis ». Eux les vrais bourreaux se prenaient pour des victimes, qui ont devancé l'attaque des Tutsi, forts pour attaquer les Tutsi soi-disant armés de fusils, pourquoi ils n'avaient pas attendu les militaires qui venaient les empêcher de continuer à tuer des innocents ? Les Tutsi n'ont jamais planifié le massacre des Hutu. Mais des extrémistes Hutu l'ont fait en 1965, 1972, 1988 et par après.

Un autre témoignage non moins important est celui du Nonce Apostolique au Burundi de l'époque. Interrogé par les journalistes sur ce qu'il a vu à l'Eglise de Ntega il répondra :

*« Oui, il y a eu certainement des dégâts, je veux dire que l'Eglise n'est pas tellement endommagée mais certainement les portes ont été abîmées. On a surtout abîmé la chambre du curé avec une évidente intention de le tuer sur le terrain. Il était à Kirundo en ce moment, on a complètement détruit la chambre où était réfugiées 14 personnes qui ensuite ont été malheureusement massacrées d'une façon barbare... ».*<sup>12</sup>

Le journaliste Valère Barankenyereye explique mieux ce qui s'est passé à la mission catholique de Ntega :

*« ... Un peu plus loin donc, c'est la mission de Ntega qui, elle aussi donna lieu à un spectacle écoeurant : dès le matin du 16, les gens accourent de partout et viennent chercher refuge à la mission. Ils croyaient encore au caractère sacré des domaines religieux. Les sœurs leur montrèrent le bien fondé de changer de lieu de refuge car, d'après elles, la mission risquait de devenir une cible pour les assaillants. Une partie de réfugiés quitta la chapelle tandis qu'une autre alla se cacher derrière dans des petites vieilles annexes dont les portes furent soigneusement fermées. Peu de temps après, les rebelles qui venaient de faire des ravages dans les collines, atterrirent à la mission cherchant partout d'autres victimes. C'est ainsi que grâce à un guide qui fut « travailleur » à la mission, les assaillants découvrirent d'abord 2 hommes qui*

---

<sup>12</sup>Le journal Le Renouveau du Burundi, du 8 septembre 1988.

*s'étaient cachés dans le trou qui contenait le groupe électrogène ainsi que la fameuse cachette qui abritait les femmes et les enfants. C'est le début d'un cauchemar sans nom. Dans un enfer de cri et de pleurs et de lamentations, les gosses cherchaient refuge dans les pagnes de leurs mamans pendant que celles-ci essayaient de cacher avec la poitrine leurs enfants menacés par la mort la plus atroce. Peu après ce vacarme apocalyptique fut rythmé par le bruit des machettes, des lances et des flèches qui fendaient un crâne ici, détachaient un bras là-bas, faisaient rouler une tête de l'autre côté ou transperçaient un cœur d'un groupe de condamnés. Quelques instants après, ce qui avait été des vies humaines devint un tas de cadavres baignant d'un marre de sang qui dégageait une odeur propre aux grands abattoirs. Une mère et ses deux enfants qui se couvrirent de caisses qui généralement servaient à l'élevage des lapins parvinrent néanmoins à échapper à ce drame sanguinaire qui se passa à l'Eglise de Ntega. Les rebelles laissèrent sur les lieux un personnage chargé de sonner la cloche si jamais il remarquait quelqu'un qui respirait encore dans le tas des cadavres ».<sup>13</sup>*

Ce même journaliste décrit ce qui s'est passé avec le commerçant tutsi Révérien :

*« A un kilomètre plus loin, vous assistez à un spectacle non moins barbare : c'est l'endroit où se joua la tragédie d'un certain Révérien. Après avoir résisté pendant plus de trois heures devant des centaines et des centaines d'agresseurs, le toit de sa maison finit par céder sous une pluie de pierres et il connut le sort de tous ses semblables. Il eût comme sépulture une latrine à 5 m de sa villa. Jusqu'au jour où nous sommes passés « le chien fidèle » n'avait pas encore quitté l'endroit et pleurait toujours sur les restes de ce qui avait été la demeure de son maître ».<sup>14</sup>*

L'autre témoignage très important, de la manière dont les génocidaires Hutu de Ntega et Marangara ont massacré les Tutsi est celui de la sœur supérieure hutu, de la Communauté des Bene-Tereza, qu'elle a donné à beaucoup de journalistes notamment à une américaine et un belge du journal Standard :

*« Tout a commencé pendant la soirée du 14 août. Nous avons entendu des cris d'alarmes mais nous n'avons pas su de quoi il s'agissait. Au cours de la matinée du lundi, beaucoup de personnes sont venues nous demander refuge. Nous avons accepté, mais malheureusement, un autre contingent est venu chercher les personnes cachées, arguant que ce sont des ennemis, à ce moment, des cris d'alarmes continuaient du matin au soir. Quelques temps après, les insurgés sont venus nous avertir qu'ils vont brûler les maisons et nous tuer. Raison, nous avons caché des ennemis. Nous avons attendu et nous avons passé toute la nuit blanche. Dès que ils ont terminé de saccager et brûler la maison de Révérien Harushingoro et sa famille, c'était notre tour de passer sous les coups de machettes. Mercredi matin, un des insurgés est venu réclamer les personnes cachées à l'Eglise. Nous avons protesté, et à ce moment, nous avons aperçu subitement un contingent de 1.000 personnes armées de lances, de flèches, des pierres, des pioches, des gourdins. Alors, parmi ceux qui s'étaient cachés, des hommes sont venus se battre pour leur famille. Les insurgés ont commencé à lancer des pierres et le combat était acharné. Il a duré 4 heures de temps. Mais malheureusement, ceux qui étaient attaqués n'avaient aucune arme de défense. Quelques temps après, les insurgés nous ont obligés de ne pas bouger. Nous sommes restés là comme des prisonnières. Après avoir tué tous les hommes, les insurgés sont allés saccager, défoncer la petite maison qui abritait les femmes et les enfants. Quant à moi, je me*

---

<sup>13</sup> Le journal Le Renouveau du Burundi, du 8 septembre 1988.

<sup>14</sup> idem

*suis dirigée au dispensaire et en retournant, j'ai croisé un autre contingent qui commença à me menacer de me tuer. Ils m'ont dit qu'ils vont exterminer tous les missionnaires et brûler toutes nos maisons. Alors, j'ai répondu : « tuez-moi. Je n'ai pas caché des personnes, et d'ailleurs pourquoi sont-elles persécutées » ? Après un certain temps, un passant est venu et a plaidé en notre faveur. Cependant, ils ont fini de défoncer la maison et ont tué toutes les femmes excepté deux filles. Nous nous sommes attachées à les soigner, car elles étaient blessées ? Un autre groupe a ordonné de surveiller toute personne qui serait en état d'agonie, et de sonner la cloche. C'était le signe conventionnel avec les insurgés. Ces derniers comprenaient donc qu'ils devaient retourner sur les lieux pour achever tous ces innocents. A l'Eglise, personne n'y est péri, car ces fauves nous ont averties qu'ils vont brûler toutes les maisons. Nous les avons reconnus. Car beaucoup habitent près de la Paroisse et on se croise souvent dans la rue ».<sup>15</sup>*

### **6.3. La propagation de l'idéologie pour le génocide contre les Tutsi par le Palipehutu.**

Le groupe qui a commis cette horreur, ce génocide est bien connu il s'agit du Palipehutu. C'est un crime inamnistiable et imprescriptible, les responsables de ce crime doivent répondre de leur crime. Comme leurs prédécesseurs extrémistes hutu de 1972, les chefs du Palipehutu avaient pris soin de préparer des tracts pour mobiliser les tueurs hutu. Le Palipehutu en avait diffusé dans la zone. Le tract n° 6 du mois de mai 1988 constitue un échantillon bien parlant.

Ce tract contenait beaucoup de mensonges, une grande manipulation faite en connaissance de cause parce que les paysans sans formation croyaient beaucoup aux écrits surtout quand ils parlent d'eux et qu'ils sont écrits par ceux qu'ils considèrent comme leur crème.

Le tract n° 6 du Palipehutu était formulé comme suit :

#### **Communiqué n° 6 du parti Palipehutu (traduit du kirundi)**

*« Chers frères avec qui nous partageons le destin, depuis quelques temps, nous attirons votre attention sur la façon dont le régime totalitaire du Major Pierre Buyoya constitue une menace à l'existence et à l'indépendance des autres ethnies du Burundi en l'occurrence les Hutu et les Twa (...).*

*Les quelques Hutu qui ont été épargnés du massacre n'ont plus leurs enfants avec eux : ces derniers, lorsqu'ils ne sont pas assassinés, ils sont exilés. Par exemple, on n'a plus un seul enfant hutu dans les écoles. Ceux qui misaient sur la Fonction Publique sont désemparés, car les Tutsi ne leur laissent plus l'accès. Sinon, comment expliquer qu'on ait plus que les seuls Hutu dans les bananeraies ? Serait-ce vraiment que nous ne soyons que la seule ethnie à être incapable ? Voyez, les Tutsi nous exploitent, nous sucent le sang, en attendant le supplice. Nous cultivons le café et ils l'exportent. C'est avec l'argent ainsi récolté qu'ils payent les fusils et autres armes destinés à nous exterminer. Le Hutu cultive et récolte péniblement de quoi survivre, mais aussitôt les Tutsi le lui extorquent. Sa banane et son haricot sont tellement surtaxés qu'il ne peut même plus se payer du sel de table. En moyenne le taux de prélèvement annuel atteint 10.000 FBU par Hutu. Nous savons très bien que dans le temps, nous versions un impôt annuel de 700 F et nous étions mieux ; ces Tutsi, croient-ils que nous ne voyons pas que ces surtaxes constituent une voie détournée de spoliation ?*

---

<sup>15</sup> Le journal Le Renouveau du Burundi, du 8 septembre 1988.

*Chers frères, vrais Barundi nous savons que le clivage hutu/tutsi est incontournable et que le Hutu ne doit jamais rien attendre de bon du Tutsi. Nous croyons que vous avez entendu le mot de circonstance qu'a prononcé le Tutsi Buyoya à l'occasion de la fête international du Travail. Il a dit en substance, « Ici dans le pays et à l'extérieur, il y a des gens qui s'emploient à nous diviser, mais la 3<sup>e</sup> République les combattra sans faille ». C'est vraiment étonnant, comme ils sont dressés au mal et l'assassinat, ils vivent chaque fois la hantise de l'agression. Comment les Tutsi peuvent-ils avoir peur de la mort alors que ce sont eux qui la provoquent. Nous les Hutu, nous sommes habitués au malheur. Nous ne pouvons donc pas céder à ce chantage des Tutsi qui n'ont d'autre ambition que boire la coupe de sang hutu et twa. Ils n'ont point d'autre projet, leur seul rêve étant la guerre contre leurs victimes parce qu'ils les connaissent sans force (...).*

*Chers frères, chères sœurs, cette démocratie dont on nous rebat tant les oreilles, ne voyez-vous qu'elle ne repose que sur la seule ethnie tutsi ? Comment y arriverait-on lorsque aucun Hutu n'y est associé ? Plutôt on croit que les Hutu ne sont pas des hommes, tu rencontres un enfant tutsi il te qualifie d'animal, de singe etc. Le Twa lui, on n'en parle même pas.*

*Vous tous Hutu, vous tous Twa, vous avez vous-même entendu, à l'occasion de la visite présidentielle au Camp de Kayanza le 7 mai 1988, que le projet d'extermination des Hutu ne fait plus l'écho du projet demandait au Président de nous exterminer, et l'autre d'ajouter : « Oui, il y aura beaucoup de pleurs et il coulera beaucoup de sang, mais ce n'est rien car aussitôt les Hutu exterminés, la démocratie que nous voulons s'instaurera, car il ne restera plus que nous seuls, les Tutsi ». Vous comprenez bien que Buyoya et son entourage n'y vont pas par quatre chemins, comme oserait « une jeune épouse encore voilée, qui s'attirerait la réputation d'empoisonneuse ». Buyoya ne veut que mettre le pays à feu (...).*

*C'est pourquoi vous devez vous « réveiller ». Nous savons bien que les Tutsi veulent bien garder les Hutu dans l'obscurantisme, pour qu'ils ne perçoivent pas le mauvais traitement dont ils font l'objet. Avez-vous vu comment les Tutsi se sont mis à arracher les plantations des Hutu, à couper leurs bananiers alors qu'ils savent bien qu'ils s'en nourriraient ? Aucun Hutu ne peut être embauché à Bujumbura ni dans aucune autre « capitale » provinciale. Et d'ailleurs, comment accéderait-il à l'emploi lorsque le Tutsi ne le laisse pas fréquenter l'école. Privés d'accès à l'instruction et à l'emploi, les Hutu se sont rabattus sur l'agriculture, mais là aussi, ils restent traqués. Dans la province de Ngozi, les Tutsi ont coupé les bananiers, ont interdit la plantation du sorgho, alors que ce sont les deux plantes les plus intéressantes pour les Hutu. En revanche, ils ont été acculés à planter le café qui rapporte aux Tutsi. Le système de taxation en vigueur ne permet plus au Hutu de se procurer ni habit ni savon (... )<sup>16</sup>.*

*Vive le Palipehutu  
Le Secrétariat à la Propagande du Parti (ou formation  
idéologique)*

*Mai 1988*

En analysant ce tract on constate qu'il contient beaucoup de mensonges.

1. « -Les quelques Hutu qui ont été épargnés du massacre n'ont plus leurs enfants avec eux : ces derniers, lorsqu'ils ne sont pas assassinés, ils sont exilés. Par exemple, on n'a plus un seul enfant hutu dans les écoles ».

---

<sup>16</sup>Chrétien, J.P., Guichaoua, A., Le Jeune, G., La crise d'août 1988 au BURUNDI, Editions AFERA, 1989, p.182

En 1988, tous les enfants burundais fréquentaient les écoles dans les mêmes conditions. Il y avait des enfants hutu à l'école primaire, à l'école secondaire, à l'université du Burundi, il y avait d'autres qui avaient été envoyés par le gouvernement du Burundi à l'extérieur du pays pour étudier. On a pas mal d'exemples de Hutu qui avaient été formés à l'Université du Burundi avant cette période. Aucun gouvernement burundais n'a jamais empêché les enfants hutu de fréquenter l'école. C'est de la pure manipulation. Un ami m'a dit que les extrémistes hutu mentent quand ils écrivent qu'après 1972, il n'y avait aucun Hutu dans les écoles. Il m'a confirmé qu'en 1973, il était à l'université officielle du Burundi (UOB) et que plus de...% des étudiants étaient hutu et qu'on peut le vérifier avec la liste des étudiants de l'époque. Il se souvient de certains comme Karikurubu Charles, Habonimana Balthazar alias Mucinca, Nsanze Augustin. Ce dernier a été cité dans ce livre. Regardons ensemble son parcours décrit en page de couverture du livre qu'il a écrit : Burundi. Le passé au présent, Nairobi, 1998.

*« Monsieur Nsanze Augustin est né à Mbuye, en 1953. Il fit ses études primaires à Murehe, puis entra au Petit Séminaire de Kanyosha, à Bujumbura. En 1973, il entreprit les études supérieures en sciences humaines. Il obtint une licence d'enseignement en histoire et en géographie, en 1978, à l'Université du Burundi. Il ouvrit sa carrière d'enseignant au Lycée Clarté Notre Dame (de Bujumbura) où il exerça une année, de 1978 à 1979. Puis il fut reçu comme assistant d'histoire à l'Université du Burundi. Après trois ans, il alla continuer ses études à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, où il obtint son doctorat en histoire en janvier 1987. Rentré au pays natal, il reprit sa carrière d'enseignant qu'il enrichit d'autres expériences académiques. Il fut notamment membre du Conseil d'Administration de l'Université du Burundi en 1987-1988, Conseiller du Directeur de la Recherche en 1989, Président du Conseil d'Administration de l'Université du Burundi en 1993 et en 1994 ».*

Nsanze A. sera parmi les Hutu qui ont écrit une lettre ouverte au Président P. Buyoya, en 1988, pour témoigner leur soutien à ceux qui ont massacré les Tutsi de Ntega et Marangara (voir page...). En 2006, après la victoire électorale du parti terroriste génocidaire Cndd-Fdd, il sera nommé Ambassadeur du Burundi en Ethiopie et à l'Union Africaine.

Un autre Hutu cité dans ce livre qui a fréquenté l'école burundaise et qui lui a permis d'écrire des livres est Laurent Kavakure, auteur de deux livres : Le conflit burundais I et II, Editions du Centre Ubuntu, 2002. En page de couverture de ces deux livres on y lit : *« Laurent Kavakure est né au Burundi le 5 janvier 1959 en commune Tangara, province Ngozi. Il a obtenu une licence en Histoire à l'Université du Burundi en juin 1982. Après 13 ans de carrière enseignante, il s'est exilé d'abord en Tanzanie (1995), puis en Suisse (1998) ».* En 2006, il a été nommé par le gouvernement Cndd-Fdd Ambassadeur du Burundi en Belgique.

2. *« Ceux qui misaient sur la Fonction Publique sont désemparés, car les Tutsi ne leur laissent pas l'accès. Sinon, comment expliquer qu'on ait plus que les seuls Hutu dans les bananeraies ? »*

A la Fonction Publique, il y avait des Hutu qui étaient engagés suivant leur formation comme les Tutsi d'ailleurs. Dans les bananeraies même celles de Kirundo et Ngozi, il n'y avait que les Hutu, il y avait aussi des Tutsi et la plupart a été tuée à Ntega et Marangara en août 1988. La vie dans les bananeraies était partagée de la même manière et dans les mêmes conditions par les hutu et les Tutsi.

3. *« Voyez, les Tutsi nous exploitent, nous sucent le sang, en attendant le supplice. Nous cultivons le café et ils l'exportent ».*

Ici le Palipehutu diabolise le petit Tutsi qui cultivait le café et le vendait comme tout autre Hutu pour les mêmes prix. Les paysans Hutu et Tutsi recevaient l'argent du café suivant le nombre de kilos qu'ils vendaient. Tout le café vendu par les Hutu ou les Tutsi était le résultat de leurs efforts physiques, de leur sueur.

4. *« Le Hutu cultive et récolte péniblement de quoi survivre, mais aussitôt les Tutsi le lui extorquent ».*

Les Tutsi n'ont jamais exercé d'extorsion des aliments envers les Hutu. Chaque citoyen Hutu ou Tutsi vendait ses récoltes comme il voulait, les taxes étaient les mêmes pour tout le monde, Hutu ou Tutsi. Les extrémistes hutu prêchent que tant qu'il y aura un seul Tutsi au Burundi, les Hutu n'auront pas de paix.

5. *« Chers frères, vrais Burundi nous savons que le clivage hutu/tutsi est incontournable et que le Hutu ne doit rien attendre de bon du Tutsi ».*

Dans ce passage réapparaît le fait que les Hutu seuls sont les vrais Burundi, « les Tutsi sont des étrangers, des égyptiens ou éthiopiens qui doivent retourner chez eux par le Nil » morts ou vifs. Cette non-reconnaissance de la nationalité burundaise aux Tutsi par le Palipehutu sera beaucoup exploitée par le Frodebu quelques années plus tard en 1993.

Le Palipehutu exclue aussi la coexistence entre les Hutu et les Tutsi, il y a ceux qui doivent disparaître : les étrangers, les Tutsi. C'était déjà une vraie préparation à l'exécution du génocide des Tutsi.

6. *« Le Tutsi Buyoya à l'occasion de la fête du travail a dit en substance « Ici dans le pays et à l'extérieur, il y a des gens qui s'emploient à nous diviser, mais la 3<sup>e</sup> République les combattrait sans faille ».*

C'est avec cette phrase mal interprétée qu'ils sont allés dire aux Hutu de Kirundo et Ngozi que « vous avez entendu Buyoya a déclaré la guerre aux Hutu, il faut commencer avant lui. Mais à l'époque, il avait parlé de la lutte pour le développement « Tugiye gutangura urugamba rwo guteza imbere igihugu ».

7. *« Nous ne pouvons donc plus céder à ce chantage des Tutsi qui n'ont d'autre ambition que boire la coupe de sang Hutu et twa. Ils n'ont point d'autre projet, leur seul rêve étant la guerre contre les victimes parce qu'ils les connaissent sans force (...) ».*

C'est une autre façon de déshumaniser les Tutsi. Les Tutsi n'avaient jamais préparé un plan d'extermination des Hutu, que ce soit en 1965 et en 1972 ce sont comme nous l'avons démontré plus haut, les extrémistes Hutu qui organisaient l'extermination des Tutsi, avec les mêmes mensonges et la même manipulation. Les Tutsi de Ntega et Marangara n'avaient jamais exprimé une volonté de ne pas cohabiter avec les Hutu. Il a fallu que le Palipehutu vienne leur inoculer ce poison.

8. Le contenu de l'avant dernier paragraphe est un grand mensonge le commandant du camp Kayanza ou encore moins Buyoya Pierre ne pouvaient pas prononcer de tels mots. Mais les paysans n'avaient aucune possibilité de le vérifier et ils avaient confiance dans ceux qui leur promettaient monde et merveilles après avoir tué tous les Tutsi.

9. Le dernier paragraphe est aussi une mauvaise exploitation d'un bon programme du gouvernement. Le gouvernement de J.B. Bagaza avait initié un programme qui permettrait l'augmentation de la production des bananes en détruisant les petits

bananiers qui ne pouvaient pas donner grand chose. Et bien sûr le Palipehutu a exploité ce programme à son compte. C'est vrai que les paysans Hutu et Tutsi ne comprenaient pas on leur disait de couper certaines bananeraies. C'est comme quand on disait aux éleveurs de liquider les troupeaux de vaches locales pour élever celles de race européenne, moins nombreuses et plus productives.

Ce discours mensonger du Palipehutu et de tous les autres Hutu qui sont pour l'extermination des Tutsi n'était pas cru par les paysans Hutu seuls, il y avait des étrangers qui les tenaient pour vrais. C'est ce que J.P. Chrétien dénonce :

*« Oubliant qu'un taux de 15 à 20% de Tutsi dans une population d'environ 5 millions d'habitant donne un effectif de 750.000 à 1.000.000 de personnes, plus d'un commentateur les décrit comme une « minorité aristocratique », un « groupe dirigeant », ou les assimile aux citadins (dans un pays où 90 à 95% des habitants sont des ruraux). C'est ainsi que, prenant au pied de la lettre des propos polémiques, on écrira que le café est cultivé par les paysans hutu pour le profit des Tutsi, comme s'il n'y avait pas de paysans tutsi possédant aussi des caféiers, ni de fonctionnaires hutu et comme si l'économie du café ne relevait pas au Burundi, sous un pouvoir à domination tutsi de la même logique de rentrée de devises et de taxations qu'au Rwanda, sous un pouvoir à domination hutu. La question de la scolarisation est malheureusement traitée avec la même légèreté. Les séquelles de 1972 dans l'enseignement secondaire et supérieur sont trop connues pour que le problème de la sous-représentation hutu au niveau des études ne soit pas un enjeu essentiel de la lutte contre les discriminations. Mais pourquoi affirmer (un réfugié dans La Libre Belgique, 26 août 1988) que les Hutu dépassent rarement l'école primaire et n'atteignent pratiquement jamais l'université ? Le tract diffusé au Burundi même par le Palipehutu en mai 1988 affirmait qu'il n'y avait pas un seul enfant hutu dans les écoles et pas un Tutsi dans les bananeraies ! Or on a vu que précisément le retour en force de Hutu dans les rangs des diplômés sous la IIème République avait inspiré différentes stratégies tant chez des extrémistes Tutsi que chez des opposants hutu. En fait l'exagération systématique dans la description des injustices d'origine « ethnique » au Burundi a répondu au désir de les ranger sous une rubrique suggestive, celle de l'«apartheid ». N'a-t-on pas été dans ce sens jusqu'à prétendre que les paysans hutu ne pouvaient pas quitter leur colline (leur bantoustan en quelque sorte...) sans un passeport. La présentation du Burundi sous les couleurs de l'Afrique du Sud, très efficace du point de vue médiatique, s'inscrit en fait dans le schéma socio-racial rodé depuis un quart de siècle ».<sup>17</sup>*

Il atteste encore la réalité sur la scolarisation en 1988 dans ces termes :

*« Or, contrairement à certains slogans sur « l'apartheid scolaire », les élèves et les étudiants hutu étaient de nouveau nombreux et, quinze ans après 1972, la place de cette nouvelle génération dans les cadres de l'Etat devenait l'enjeu essentiel du « dépassement des querelles ethniques » si l'on voulait donner un sens social concret à ces programmes ».*

La tactique utilisée par les génocidaires du Palipehutu était de mentir, de déshumaniser les Tutsi, de faire peur aux Hutu pour qu'ils se mettent à massacrer les Tutsi et d'intimider le jeune pouvoir de P. Buyoya. Toute situation était exploitée pour pousser les Hutu à tuer les Tutsi. Le jeune pouvoir de P. Buyoya s'y est mal pris. Le Palipehutu a concocté ce plan

---

<sup>17</sup> Chrétien, J.P., Guichaoua, A., Le Jeune, G., La crise d'août 1988 au BURUNDI, Editions AFERA, 1989, p. 53-54

d'extermination des Tutsi et est parvenu à le mettre en application. Ce pouvoir n'a pas pu empêcher le génocide de se réaliser alors qu'il était averti. Les génocidaires du Palipehutu étaient bien encadrés et bien soutenus mais le gouvernement de P. Buyoya n'a pas pu évaluer la force de ceux qui tenaient à verser le sang des paysans Burundi pour atteindre le pouvoir.

Sa première faiblesse était le fait que le Palipehutu a réalisé son coup, sa deuxième est son comportement au moment du déclenchement du plan du Palipehutu et sa troisième la manière dont il a pensé résoudre le problème soulevé par le Palipehutu après l'arrêt des massacres. Cette dernière faiblesse sera développée plus loin. J.P. Chrétien soutient aussi que le pouvoir de P. Buyoya s'est laissé piégé.

*« La surprise des autorités devant l'explosion d'août 1988 révèle à posteriori à quel point elles furent piégées, dans leur gestion du « dialogue et de la réconciliation », par une stratégie de provocations bien rodée au cours de toute l'année 1988 et jusqu'aux lendemains des événements : dénonciations d'une répression imminente et appels à la mobilisation des Hutu ; en cas de mises en garde des autorités, interprétations de celles-ci comme une preuve de la menace ; en cas de recherche de la concertation, présentation de celle-ci comme un recul du pouvoir et appel à une mobilisation renforcée ; enfin dénonciation immédiate de tout incident auprès des médias internationaux a priori sensibilisés au thème de la « répression tutsi ». La vraie question que pose ce processus est de savoir comment une stratégie comme toute banale de la part d'une opposition structurée a pu prendre corps dans la société burundaise... ».*<sup>18</sup>

P. Buyoya a pris le pouvoir le 03/09/1987 avec l'aide de certains pays comme la France, la Belgique, le Vatican et tous les autres qui ne soutenaient pas la politique de J.B. Bagaza. Ces puissances ont continué à utiliser P. Buyoya pour qu'ils puissent atteindre leurs objectifs fixés depuis longtemps mais que M. Micombero et J.B. Bagaza les avaient empêché d'atteindre : installer au Burundi un pouvoir hutu comme au Rwanda. Cette utilisation sera visible par la manière dont il s'y est pris avant le déclenchement du génocide contre les Tutsi de 1988 et pendant son exécution. Ce que le Palipehutu faisait était une pure mobilisation non voilée pour le génocide contre les Tutsi.

Il fallait sanctionner ceux qui prêchaient cette idéologie du génocide des Tutsi. Si P. Buyoya ne voyait pas cela, c'est qu'il était à la place qu'il ne méritait pas et que c'était trop grave pour un pays. L'attaque de Ntega et Marangara a eu lieu au moment où P. Buyoya s'appêtait à négocier avec le Palipehutu par l'entremise de certains membres du clergé burundais.

#### **6.4. Les conséquences du génocide contre les Tutsi de Ntega et Marangara**

Les génocidaires de Ntega et Marangara n'ont pas pu faire comme ils souhaitaient. Ils ont directement commencé à mettre les responsabilités de leur crime sur les Tutsi et les médias qui étaient en complicité avec eux se sont mis à répéter leurs mensonges. Le gouvernement n'a pas jugé bon de préciser qui étaient les organisateurs de ce génocide pourtant il les connaissait très bien. La dénonciation des coupables était nécessaire, un génocidaire comme tout criminel doit être connu et décrié. Certains Hutu qui étaient de mèche avec les génocidaires se sont mis à exploiter ce silence.

---

<sup>18</sup> Chrétien, J.P., Guichaoua, A., Le Jeune, G., La crise d'août 1988 au BURUNDI, Editions AFERA, 1989. p.46

Le 22 août 1988, soit une semaine après le début du génocide, 27 signataires hutu ont adressé une lettre ouverte au Président de la République P. Buyoya.

***Lettre ouverte au Président de la République du 22 août 1988.***<sup>19</sup>

*Excellence Monsieur le Président,*

*Nous venons porter à votre connaissance la prise de position des hutu sur les événements qui sont en train de se dérouler au Burundi depuis le début du mois d'août. Nous nous attacherons ici de relever les contradictions que masque l'information officielle, légitimant ce que nous croyons être un nouveau « Plan Simbananiye » (génocide 1972). Certains d'entre nous avaient bien voulu l'exprimer samedi au cours des réunions du Parti ; mais comme les interventions étaient manifestement programmées à l'avance dans l'intention de consacrer l'attitude extrémiste tutsi dirigée en faveur d'un plan d'extermination qui transparaisait si clairement dans les idées et surtout dans la note finale dans toutes les localités de la capitale, nous nous trouvons dans l'obligation de résumer notre réaction à travers cette lettre ouverte, et nous osons espérer que vous y réserverez une bonne suite. Nous savons d'avance que ceci peut susciter des conséquences, puisque votre entourage risque d'y voir une justification des répressions que nous sentons venir : la Radio vient de l'annoncer par des termes révélateurs comme « ceux entendus depuis dimanche, trahissant le principe même de la transparence que le régime évoque et que le gouvernement vient de réaffirmer alors que des Hutu sont déjà massacrés sans procès.*

*Avant d'entrer dans le vif de la question, nous demandons à la Communauté internationale, en particulier, les missions diplomatiques accréditées à Bujumbura, de suivre de près la situation. Nous tendons la main aux pays voisins, à l'O.U.A., aux organismes du système des Nations Unies, à la Communauté internationale ainsi qu'aux différents organismes humanitaires... de suivre l'évolution des événements et d'intervenir si besoin pour éviter un massacre qui n'est plus caché.*

*Excellence Monsieur le Président,*

*Point n'est besoin de détailler le caractère préoccupant de la situation scio-économique difficile qui produit ce triste résultat. Les inégalités et les injustices sociales sont d'une réalité qui semble être cautionnée par le pouvoir en place dans le pays, en dépit des contestations incessantes des esprits progressistes et des promesses du discours politique. Il apparaît bien que les positions acquises depuis plus de vingt ans par la classe dirigeante doivent être sauvegardées, et tous les moyens sont devenus bons à cette fin. Le pouvoir reste régional, clanique et surtout tribal. Or, malheureusement, le Burundi, petit et pauvre, rend difficile le partage du gâteau qui s'amenuise de jour en jour ; cela n'est même plus possible à l'intérieur du groupe des dirigeants au pouvoir fussent-ils d'une même ethnie ou d'une même région. Lorsque cette contradiction, aujourd'hui matérialisée par l'enlèvement des dossiers des anciens dignitaires du régime Bagaza coupables de crimes de haute trahison ou de détournements, entraîne une guerre froide entre l'ethnie dirigeante, il se trouve toujours un moyen de chercher les raisons ailleurs et de désigner des cibles. Comme en 1972, après le procès surprise des hommes de Muramvya, la communauté hutu devient « l'ennemi de la Nation » ; il faut la décapiter pour rétablir le dialogue tutsi menacé d'éclatement.*

*Le discours officiel se trouve, cependant, vite contredit par les faits.*

- 1. Dans les événements de Marangara et Ntega, on parle de réfugiés hutu qui auraient entraîné d'autres à l'intérieur du pays de prendre des machettes et des lances pour massacrer les tutsi. Mais cela fait maintenant plus d'une semaine qu'on connaît les coupables, mais on n'a pas encore dit qui ils sont, comment ils s'appellent, d'où ils sont venus, les noms de ceux qui les aident, etc. ; alors qu'on annonce l'ouverture prochaine des procès dans la transparence, on apprend en même temps l'exécution sommaire des intellectuels hutu et on couvre la nouvelle de beaucoup de secret alors que le mensonge surgit à la face du monde. Qui sera par exemple capable de montrer devant les barres Côme Bibonimana, ancien député, et depuis longtemps poursuivi pour avoir dénoncé les statistiques tribalistes du ministère de l'Éducation et qui vient d'être exécuté avec beaucoup d'autres ?*
- 2. On a vite conclu à une rébellion paysanne inspirée par des intellectuels hutu, or d'après des informations convergents, les événements qui ont commencé à Marangara au milieu de la première semaine du mois ont une grande explication qu'on n'a jamais dite à travers l'information diffusée par le pouvoir. On signale en effet la présence des militaires du 4<sup>e</sup> bataillon de Ngozi en manœuvres dans la localité sans avoir prévenu la population, erreur qui a été notée par les paysans lors d'une « campagne de pacification » et qui a été reconnue par un chef militaire qui a parlé d'un ordre reçu « du haut ».*

---

<sup>19</sup>Chrétien, J.P., Guichaoua, A., Le Jeune, G., La crise d'août 1988 au BURUNDI, Editions AFERA, 1989, p.184-187

*Cela se passait plus de dix jours avant le début des massacres. L'histoire dira comment les événements ont dégénéré en conflits sanglants, se déplaçant de Marangara à Ntega pour finalement gagner les communes environnantes. L'information officielle le cache, mais il est sûr que l'avenir le démontrera.*

3. *Officiellement, on apprend depuis mercredi que le calme est revenu et que la situation est maîtrisée, mais le gouvernement instaure en même temps un couvre-feu sur tout le territoire national en priant la population de ne croire qu'à l'information de la Radio nationale. Et quand la presse internationale le dément, on reconnaît qu'il y a encore quelques affrontements ! Oui, l'armée a provoqué des tensions ; oui la même armée a amené la répression dans les campagnes. Des camions ont évacué les familles tutsi de la région vers Ngozi pour les sécuriser, pendant que des blindés, appuyés par des hélicoptères s'attaquaient aux hutu. Les survivants sont parvenus à fuir vers le Rwanda, et il est curieux d'entendre que des hutus exterminent les Tutsis et se comptent en même temps en grand nombre parmi les réfugiés !*
4. *Comment expliquer que les militaires aient refusé d'intervenir au début desdits massacres alors que leur premier devoir est d'arrêter rapidement tout danger en empêchant toute progression ? Il a fallu attendre quelques jours après pour faire croire à la paix alors que les engins militaires se mettaient à l'action. Cette abstention nous semble être une légitimation de l'agression pour rééditer la répression de 1972. Un montage donc ? Encore une fois, l'histoire le dira.*

*Excellence Monsieur le Président,*

*Dans cette situation, il est normal que la population soit maintenant sur le qui-vive et reste traumatisée par l'imminence d'un nouveau génocide. La presse nationale sait de quoi il s'agit quand elle dit que les « coupables directement ou indirectement liés » aux événements seront « sévèrement punis ». Celui qui est né hutu, l'intellectuel en l'occurrence, ne se fait plus aucune illusion. Il semble que l'Armée tutsi veuille réussir ce que le ministère de l'Education voulait réaliser dans les écoles secondaires et à l'Université. C'est la scène qu'on a vue tout au long de la dernière année scolaire. Et c'est une bonne similitude de situation. En effet, on n'a pas encore oublié que les élèves et les étudiants tutsi ont participé à une campagne d'intimidation au niveau national. Les coupables sont connus. Les dossiers sont là. Mais, paradoxalement, ce sont les Hutus, forcés de quitter les écoles, sous la menace des couteaux comme ce fut le cas à l'Ecole Technique Secondaire d'Art de Kamenge et des fusils à l'Université. De la même façon, le Hutu va faire le drame des massacres actuels. Pourtant, quelques éléments tutsi progressistes et modérés ont souligné dans les réunions du Parti que le problème fondamental du Burundi actuel était essentiellement d'ordre politique et fondé sur les inégalités sociales ; ils ont attiré l'attention du public que la classe dirigeant pourrait être plus responsable que d'autres dans cette affaire.*

*Excellence Monsieur le Président,*

*Nous aimons la paix. Contrairement à ce que l'aile extrémiste tutsi pourrait vous faire croire, seul moyen de maintenir sa place dans l'arène du pouvoir, en perpétrant un génocide nul hutu sensé ne rêve d'exterminer les Tutsis. Bien au contraire ! D'autant qu'il existe d'ailleurs des Tutsis prêts à construire le pays avec les Hutus, l'obstacle étant l'absence de dialogue. Maintenant, la situation dépasse la limite du tolérable.*

*C'est pourquoi, Excellence Monsieur le Président, si vous visez l'objectif d'une paix durable au Burundi, nous vous proposons les quelques solutions suivantes :*

1. *Suspendre les massacres et les arrestations arbitraires des hutu.*
2. *Désigner avant la fin de cette semaine une Commission nationale multi-ethnique et représentative chargée d'analyser sans complaisance les mesures structurelles qui s'imposent pour éviter le pire. Nous recommandons qu'on y adjoigne des observateurs extérieurs pour garantir la neutralité de la commission.*
3. *Voir dans quelle mesure les Hutu peuvent être associés à la Défense et à la Direction politique de leur patrie.*

*Veillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de notre considération très distinguée ».*

**Liste des 27 signataires de la lettre au Président Buyoya et leur situation au 22 septembre 1988.**

1. Bahati Constantin, *étudiant, suspendu à l'Université du Burundi, réfugié au Rwanda*
2. Bampigira Lin, *fonctionnaire au ministère des finances, rétracté arrêté*

- |                                  |   |
|----------------------------------|---|
| 3. Birabisha Didace,             | <i>fonctionnaire au ministère des Travaux Publics, non poursuivi</i>  |
| 4. Busabusa Radegonde,           | <i>fonctionnaire à l'UTB, réfugié au Rwanda</i>   |
| 5. Habonimana Aloys de Gonzague, | <i>assistant à la faculté d'agronomie, arrêté</i>   |
| 6. Hakizimana Déogratias,        | <i>journaliste au Renouveau, correspondant à Gitega, arrêté</i>   |
| 7. Katiyunguruza Gervais,        | <i>étudiant en sciences chimiques, suspendu de l'Université du Burundi</i>  |
| 8. Masabo Joseph-Martin,         | <i>étudiant en sciences chimiques, suspendu de l'Université, réfugié au Rwanda</i>  |
| 9. Mbonabuca Térrence,           | <i>directeur de la Jeunesse au ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, membre du comité central de la JRR, démis depuis lors de ses fonctions et de son emploi, rétracté, en liberté</i> |
| 10. Ndabashaka Benoît,           | <i>étudiant en 6<sup>e</sup> année de médecine, suspendu de l'Université, réfugié au Rwanda</i>   |
| 11. Ndaruhutse Jérôme,           | <i>étudiant en médecine, suspendu de l'Université du Burundi</i>  |
| 12. Ndayakire Térrence,          | <i>employé d'Hydrobur, maintenu en fonction, non poursuivi</i>  |
| 13. Ndikumana Léonce,            | <i>enseignant en agronomie à l'Université du Burundi, arrêté</i>  |
| 14. Ngendakumana Patrice,        | <i>étudiant en 6<sup>e</sup> année de médecine, suspendu de l'Université du Burundi</i>   |
| 15. Nibogora Oscar,              | <i>licencié d'histoire, fonctionnaire aux archives, ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, arrêté lors d'une tentative de passage de frontière vers le Zaïre à Cibitoke, rétracté</i>   |
| 16. Niyonzima Alexandre,         | <i>étudiant en 3<sup>e</sup> année de médecine, suspendu de l'Université réfugié au Rwanda</i>  |
| 17. Nsabimana Audace,            | <i>économiste au C.U.R.D.E.S., réfugié au Rwanda</i>  |
| 18. Nsanze Augustin,             | <i>enseignant d'histoire à l'Université du Burundi, a repris son travail</i>  |
| 19. Nshimirimana Pasteur,        | <i>étudiant en première année d'histoire, arrêté fin août puis libéré, suspendu de l'Université du Burundi</i>  |
| 20. Ntabona Venant,              | <i>bibliothécaire à l'Université du Burundi, a repris son travail</i>   |
| 21. Ntarataze Daphrose,          | <i>2<sup>e</sup> Secrétaire Nationale de l'UFB, réfugié au Rwanda</i>   |
| 22. Ntimpirantije Abel,          | <i>étudiant en 2<sup>e</sup> candidature en pharmacie, suspendu de l'Université du Burundi</i>  |
| 23. Nyandwi Emmanuel,            | <i>enseignant au Bureau d'Education Rurale, réfugié au Rwanda</i>   |
| 24. Nyawenda Louis,              | <i>étudiant en agronomie, suspendu de l'Université du Burundi</i>   |
| 25. Nziya Zacharie,              | <i>étudiant en 6<sup>e</sup> année de médecine, suspendu de l'Université du Burundi, réfugié au Rwanda</i>  |
| 26. Sunzu Salvator,              | <i>journaliste à la Radio-Télévision Nationale Burundaise, arrêté, rétracté</i>   |
| 27. Vyungimana Félix,            | <i>étudiant en médecine, suspendu.</i>  |

De cette lettre on peut faire quelques commentaires :

1. Les signataires, dans le 1<sup>er</sup> paragraphe, expriment la position des Hutu. Ils parlent d'un « Plan Simbananiye ». Un plan qui n'a jamais existé comme le précise bien J.P. Chrétien : « Dès la fin d'août un texte distribué par des opposants hutu en Belgique expliquait qu'on assistait à une reprise du « plan Simbananiye », cet ancien ministre de Micombero se voyant crédité (de façon parfaitement inexacte) d'une fonction de conseiller auprès du Président Buyoya. Assurément, comme on dit, on ne prête qu'aux riches et l'action de ce personnage en 1971-72 est connue, mais le fameux plan qui lui fut attribué par la suite et qui aurait consisté à égaliser démographiquement les Hutu et les Tutsi (!) est en passe de devenir dans certains cercles une nouvelle variante des « Protocoles des Sages de Sion ».
2. Dans le 3<sup>e</sup> paragraphe, ils concluent en disant que les Tutsi ont provoqué la crise de Ntega et Marangara pour pouvoir ressouder leur unité comme en 1972. Ces signataires sont bien informés comment a été organisé le génocide contre les Tutsi de Ntega et Marangara mais font tout pour tromper l'opinion. C'est vrai que le régime de Buyoya devait se débarrasser de certaines têtes mais ce n'était pas une raison pour que les Hutu se mettent à exterminer les Tutsi. Bien sûr étant donné que P. Buyoya réglait ses comptes avec les amis de J.B. Bagaza, c'était une bonne occasion pour les extrémistes hutu de faire leur coup.

3. Au point 1 de la liste des faits que les signataires énumèrent, ces derniers profitent de la non-dénonciation de vrais auteurs par le gouvernement pour dire sans le vouloir les coupables, leurs noms, d'où ils viennent, quand ils écrivent que le génocide contre les Tutsi de Ntega et Marangara reste un mensonge. Les signataires profitent de « la diplomatie du gouvernement » comme en 1972 où le pouvoir n'a pas pointé du doigt sur les groupes, les hommes qui avaient planifié le génocide contre les Tutsi. Puisqu'on connaissait le groupe et les hommes qui ont planifié et mis en exécution du génocide contre les Tutsi de Ntega et Marangara, pourquoi le gouvernement ne les dénonçait pas ? On verra que même plus tard le discours du gouvernement sur les auteurs restera flou. C'était un choix pris par le pouvoir, un mauvais choix, puisque les Tutsi de Ntega et Marangara avaient été massacrés par des individus bien connus. Il n'y avait pas de honte à dénoncer ceux qui ont commis ces atrocités.
4. Au point 2, deux situations apparaissent :
  - a) les Hutu de Ntega et Marangara auraient décidé de tuer les Tutsi parce que « les militaires du 4<sup>e</sup> bataillon de Ngozi étaient venus en manœuvres dans la localité sans avoir prévenu la population ». Depuis quand les militaires d'un pays informent la population sur les manœuvres qu'ils doivent faire ? Dans tout le pays, les militaires de l'armée nationale se déplaçaient sans avertir la population. Les militaires étaient venus là puisque certains Hutu faisaient des désordres et se préparaient à massacrer les Tutsi. Nous avons vu qu'au moment du déclenchement du génocide contre les Tutsi de Ntega et Marangara les militaires n'étaient plus là. Le gouverneur, le ministre de l'Intérieur leur avaient demandé de quitter la zone sous l'influence de ces Hutu déjà sensibilisés pour commettre le génocide contre les Tutsi.
  - b) Les signataires écrivent que : « les événements ont dégénéré en conflits sanglants, se déplaçant de Marangara à Ntega pour finalement gagner les communes environnantes ». Ils écrivent cela pour tromper l'opinion, ils auraient souhaité que ça touche tout le pays mais les génocidaires ont été maîtrisés après avoir tué les Tutsi dans Ntega et Marangara. Les attaques ont débité à Ntega pour aller dans Marangara ensuite, tous les témoins l'ont dit et écrit.
5. Au point 3, ils ne sont pas contents des actions entreprises par le gouvernement, ils l'accusent de secourir les Tutsi et de tuer les Hutu. Ils remettent même en cause le fait que les Hutu ont tué des Tutsi. « Il est curieux d'entendre que les Hutu exterminent les Tutsi et se comptent en même temps en grand nombre parmi les réfugiés » ! Bien que ils ont eu le temps de préparer le génocide, de le mettre en exécution et de fuir. Le fait qu'ils ont fui ne signifie pas qu'ils n'ont pas tué les Tutsi. Ce qu'ils écrivent dans ce point est le début de la négation du crime qu'ils venaient de commettre à Ntega et Marangara.
6. Au point 4, ils pensent être plus malins en rejetant le tort sur l'armée qui n'est pas intervenue à temps et qu'elle l'aurait fait pour pouvoir tuer beaucoup de gens. L'armée burundaise n'a jamais projeté de tuer les gens. Même pour réprimer les génocidaires qui massacraient les gens, les militaires ont attendu pendant deux jours l'ordre. Le Palipehutu organise un génocide contre les Tutsi, des extrémistes hutu y adhèrent et quand ça se bloque, ils parlent de « montage ». Ces signataires savaient bien ceux qui dirigeaient les génocidaires et qui auraient travaillé « en connivence avec les militaires » qui leur auraient dit, commencez à tuer avec les machettes et les pioches les Tutsi et nous, nous interviendrons après avec les blindés et les fusils pour vous

tuer. Les militaires n'ont pas laissé faire les génocidaires de Ntega et Marangara, il y a eu seulement une erreur d'appréciation politico-militaire.

Le pouvoir de P. Buyoya est fautif parce qu'il n'a pas pu empêcher le déclenchement du génocide contre les Tutsi à Ntega et Marangara. C'est un gouvernement qui n'a pas voulu assister à temps les personnes en danger.

7. Ces signataires ne veulent pas reconnaître qu'il y a des Hutu qui ont commis le crime de génocide contre les Tutsi à Ntega et Marangara au contraire ils font tout pour les protéger, ils s'opposent à ce que « les coupables directement ou indirectement liés » aux événements soient « sévèrement punis ». Comme dans tout génocide, il y en a qui se chargent de tuer et d'autres qui ont pour mission de protéger les criminels. Les auteurs font de l'amalgame, sanctionner les criminels hutu veut dire chercher tous les Hutu, ils enchaînent avec des mensonges qu'on leur a raconté et qu'ils répètent mais qui n'ont aucun fondement. C'est une manière de victimiser le bourreau et d'incriminer la victime.
8. Ils écrivent « nul Hutu sensé ne rêve d'exterminer les Tutsi » pourtant ils se mettent à défendre ceux qui ont massacré des Tutsi, ceux qui ont propagé des tracts contenant l'idéologie génocidaire contre les Tutsi. Ces Hutu génocidaires qu'ils défendent ont diffusé des tracts du Palipehutu où on pouvait lire :

*« Les Hutu sont « un peuple menacé d'extermination » (5 septembre 1987). M. Remy Gahutu « croit à un drame », car « le peuple hutu - en état de légitime défense - risque d'être acculé à la dernière extrémité » (La Cité, 24-25/10/1987). Buyoya « prépare des supplices pour ses opposants » (15 septembre 1987). « Les Tutsi nous sucent le sang en attendant de nous supplicier... C'est avec l'argent ainsi récolté (le café) qu'ils paient les fusils et autres armes destinées à nous exterminer... Comment les Tutsi peuvent-ils avoir peur de la mort, alors que ce sont eux qui la provoquent ? Nous les Hutu, nous sommes habitués au malheur. Nous ne pouvons donc pas céder à ce chantage des Tutsi qui n'ont d'autre ambition que de boire la coupe du sang Hutu et twa... Vous tous Hutu, vous tous Twa, vous devez vous réveiller parce que ce n'est pas le moment de dormir lorsque l'ennemi guette. Les Tutsi sont tellement habitués à maltraiter les Hutu qu'ils vont réclamer l'extradition des exilés dans les pays voisins pour les tuer... Le projet d'extermination des Hutu ne fait plus l'ombre d'aucun doute ». (tract en kirundi de mai 1988).<sup>20</sup>*

Dans cette lettre adressée au Président P. Buyoya, on voit que les auteurs ont fait tout pour minimiser et même justifier le génocide contre les Tutsi commis par certains Hutu à Ntega et Marangara. Ils ont voulu utiliser ce crime pour exiger des choses à P. Buyoya et il se laissera avoir. Il signera l'amnistie de ces tueurs et fera entrer au gouvernement plus de Hutu qu'il en avait mis après le 3 septembre 1987. Cette lettre ouverte était une suite du plan de massacre des Tutsi dans les provinces de Kirundo et Ngozi.

L'autre réaction a été celle des Evêques Catholiques du Burundi qui ont adressé un message aux Burundais le 25 août 1988. Il contenait des conseils pour que les ethnies puissent cohabiter dans la paix et condamnaient les tueurs en ces termes :

*« Nous dénonçons énergiquement tous ceux qui ont tué leurs concitoyens pour le seul motif qu'ils appartenaient à une ethnie différente de la leur. Nous rappelons encore une fois le respect fondamental de toute vie humaine, créée à l'image et à la*

---

<sup>20</sup>Chrétien, J.P., Guichaoua, A., Le Jeune, G., La crise d'août 1988 au Burundi, Editions AFIRA, 1989. p.49

*ressemblance de Dieu. La violation de ce principe sacré, pour quelque motif que ce soit, comporte toujours de lourdes conséquences dans les familles et dans le pays. Ceux qui ont planifié et provoqué ces crimes, ceux qui les ont exécutés et ceux qui se sont laissés guidés par des sentiments de vengeance ont non seulement violé la loi de Dieu, mais aussi foulé aux pieds les principes et les valeurs qui fondent les rapports humains, à savoir : la justice, la vérité, la paix, l'amour, la concorde, la solidarité. Ils s'opposent ainsi à la coexistence pacifique et fraternelle de toutes les ethnies burundaises. Toute coexistence harmonieuse de groupes différents se construit en effet sur la base de l'équité et du respect des droits et des devoirs de chacun. Elle est au contraire compromise chaque fois que des extrémistes de chaque groupe se refusent mutuellement le droit à la vie et au progrès ».*<sup>21</sup>

L'autre réaction qui a été visible est celle d'un groupe de professeurs qui ont fait une réflexion critique le 15/09/88 sur ce qui s'est passé à Ntega et Marangara. Il s'agit de Liboire Kagabo, Stanislas Makoroka, Théodore Mubamba, Didace Olivier Nimpagaritse, Pierre Nkanira, Faustin Rutembesa, et Cyrille Sigejeje.

En écrivant sur les faits ces professeurs rappellent le témoignage d'une des sœurs de la mission de Ntega :

*« Tout le monde a entendu à la radio ou vu à la télévision cette religieuse de Ntega obligée par les assaillants à assister avec ses consoeurs aux tueries. Avec la dignité et la simplicité de quelqu'un qui a vu et qui ne peut oublier, elle a décrit des scènes atroces de carnage perpétré par des personnes connues et agissant à visage découvert. Elle a décrit l'acharnement des assaillants à débusquer les hommes, les femmes et les enfants qui se cachaient et leur exécution sauvage. Elle a également décrit l'interminable attente de l'arrivée des forces de l'ordre. Tous les témoins oculaires parlent et ils accusent. Les assaillants, tous de l'ethnie hutu, poursuivaient et exécutaient sans ménagement leur concitoyens tutsi, hommes, femmes et enfants, au moyen de lances, de flèches et de machettes. Les habitations des Tutsi étaient incendiées ou détruites, le petit et gros bétail tué, des champs brûlés. Dans un second temps, ils s'en sont pris à tous les Hutu qui n'avaient pas voulu participer aux massacres des Tutsi ».*<sup>22</sup>

Contrairement au gouvernement et à l'administration, ces professeurs ont pointé du doigt l'ethnie de ceux qui s'étaient donné la mission d'exterminer les autres et le groupe ethnique qui était visé. Ils ont aussi cherché les raisons qui ont poussé les extrémistes Hutu à tuer les Tutsi.

*« En provoquant les récents événements de Ntega et Marangara, les idéologues Hutu ont sans doute fait le calcul suivant : une fois le massacre des Tutsi réalisé, le pouvoir n'aura que deux choix. Ou bien il va réagir avec force en réprimant les tueurs Hutu, on pourra alors crier au génocide des Hutu et le régime en place va perdre tout son crédit à l'extérieur comme à l'intérieur. Ou bien le pouvoir ne réagira pas et alors des Tutsi auront été massacrés impunément et cela va faire monter l'extrémisme tutsi contre le pouvoir en place et contre les Hutu. Dans l'un et l'autre cas, ce sera la victoire de l'idéologie tribale prônée par les idéologues extrémistes Hutu et celle de*

---

<sup>21</sup> Chrétien, J.P., Guichaoua, A., Le Jeune, G., La crise d'août 1988 au Burundi, Editions AFIRA, 1989, p. 188-189

<sup>22</sup> Kagabo, L., et autres, A propos des récents événements de Ntega et de Marangara.

Ces professeurs utilisent le mot « événements » celui utilisé par le gouvernement mais je pense que ce mot ne convenait pas. Ce qui s'était passé au Burundi, à Ntega et Marangara était plus grave que cela comme ils le décrivent eux mêmes. Que signifie événement ? Petit Larousse dit : événement : *1. ce qui se produit, arrive ou apparaît ; fait, circonstance ; 2. fait important, marquant.*

La situation qu'ils décrivent à Ntega et Marangara est un génocide contre les Tutsi, le mot génocide ne peut pas se substituer à événements. Quand ils analysent les résultats escomptés par les génocidaires Hutu de 1988 à Ntega et Marangara, ces professeurs ne mentionnent pas que l'autre objectif visé était d'exercer des pressions sur le pouvoir. On le voit d'ailleurs dans la lettre ouverte au Président de la République du 22 août 1988. Les signataires concluent leur lettre en lui disant ce qu'il doit faire, s'il veut une paix durable, en d'autres termes s'il veut la paix avec eux, c'est une menace. « C'est pourquoi, Excellence Monsieur le Président, si vous visez l'objectif d'une paix durable au Burundi, nous vous proposons les quelques solutions suivantes ».

L'objectif visé par les génocidaires de Ntega et Marangara se retrouve aussi dans la motion votée par le Parlement Européen lors de la session de septembre 1988. Son amendement de compromis sur les massacres au Burundi était formulé comme suit :

Sur les massacres au Burundi, le Parlement Européen :

- profondément choqué par les massacres au Burundi qui auraient coûté la vie à plus de 24.000 personnes selon l'opposition, entre 3 et 10.000 selon le gouvernement,
- considérant les informations contradictoires en provenance du Burundi sur les responsabilités de ces massacres, certains affirment que des réfugiés hutus venant de l'extérieur seraient à la base des massacres, d'autres que les hutus seraient victimes d'attaques perpétrées par l'armée du Burundi,
- considérant que le pouvoir politique est pratiquement totalement aux mains des Tutsi qui ne représentent que 14% de la population alors que la majorité constituée par les Hutus est exclue de la gestion du pays,
- considérant que cette situation doit inévitablement mener à des tensions à l'intérieur du pays et que les massacres récents en sont une conséquence,
  1. demande qu'une mission de pacification dans le cadre de la convention de Lomé se rende sur place et examine avec les autorités burundaises les mesures à prendre en vue de mettre fin aux massacres,
  2. condamne sans équivoque les responsables des violences et massacres aveugles à l'encontre de l'un ou l'autre groupe ethnique,
  3. estime que la démocratisation du système politique est une condition indispensable à la pacification,

---

<sup>23</sup> Kagabo, L., et autres, A propos des récents événements de Ntega et de Marangara. p.17

4. se félicite des démarches déjà prises par la Commission et par les gouvernements des Etats membres pour donner de l'aide aux réfugiés mais souligne la nécessité d'un programme soutenu de réhabilitation qui doit être effectué sous le contrôle des agences internationales d'aide,
5. charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil des ministres, au Président des ACP, à la Commission, aux Autorités burundaises et rwandaises.

Dans cet amendement, le Parlement européen exprime son soutien aux génocidaires Hutu de Ntega et Marangara quand il écrit que « considérant que cette situation doit inévitablement mener à des tensions à l'intérieur du pays et que les massacres récents en sont une conséquence ». Aucune situation politique ne peut justifier le génocide d'une partie d'un peuple. Le pouvoir n'a jamais été aux mains des Tutsi. En 1988, il y a un petit groupe de Tutsi et de quelques Hutu qui contrôlaient le pouvoir. Il y avait très peu de Tutsi de Ntega et Marangara qui étaient au pouvoir, aucun ministre tutsi, aucun gouverneur de province tutsi, aucun ambassadeur tutsi ne venait de ces communes.

Ce parlement européen ne condamne pas ceux qui ont planifié et réalisé le génocide contre les Tutsi de Ntega et Marangara. Les génocidaires commettent un génocide et à la fin de leurs forfaits, ils sont considérés comme des victimes. C'est une grande victoire pour eux. Pendant que certains tuaient d'autres se chargeaient de tromper l'extérieur, l'Europe sur ce qui se passait à l'intérieur du Burundi. Ce soutien du Parlement Européen était un des résultats attendu par les génocidaires de Ntega et Marangara.

Les Tutsi de l'extérieur comme ceux de l'intérieur étaient surpris, ils ne savaient pas comment il faut procéder en cas de génocide. Ils pensaient que le monde voyait ce qui se passait au Burundi : le massacre des innocents Tutsi, le génocide. Ils croyaient naïvement que « le pouvoir est tutsi », la chanson des génocidaires et ils dormaient sur leurs lauriers. Ils ont été surpris avec le temps. Le pouvoir au Burundi n'était ni hutu, ni tutsi ni même burundais, il y avait des étrangers qui tiraient sur les ficelles de leur marionnette P. Buyoya.

Ces forces étrangères en plus des ordres qu'elles donnaient à P. Buyoya, manipulaient les médias pour qu'elles s'occupent de la négation du crime de génocide contre les Tutsi commis à Ntega et Marangara. Ces médias inventaient des raisons non-fondées pour incriminer les pauvres tutsi assassinés qui venaient d'être massacrés par des hordes de tueurs hutu.

Certains journalistes ont même jugé bon d'aller chercher la réalité de ce qui s'est passé au Burundi dans le pays voisin, le Rwanda. Le pays d'où sont venus ceux qui sont venus faire la subversion au Burundi et où sont partis ceux qui ont tué les Tutsi à Ntega à Marangara. Les tueurs avaient préparé leur discours d'avant et d'après les massacres. Aucune vérité sur ce qui s'était passé sur le sol burundais ne pouvait venir d'eux.

### **6.5. Le gouvernement de P. Buyoya dans le piège des génocidaires.**

L'une des nombreuses réactions qui sont venues du gouvernement du Burundi est celle du ministre des Relations Extérieures et de la coopération, M. Cyprien Mbonimpa qui a parlé de la situation au Burundi aux chefs de missions diplomatiques, le 22 août 1988. Il disait que :

*« Dès le déclenchement des événements de Ntega (province Kirundo), il est apparu clairement que les rebelles s'attaquaient aux populations de l'ethnie tutsi ».*<sup>24</sup>

---

<sup>24</sup> Le journal Le Renouveau du Burundi du 21-22/08/1988.

Même s'il n'a pas voulu dire qui étaient ces rebelles, il mentionnait que ce sont les Tutsi qui étaient ciblés. Beaucoup d'autres autorités dont P.Buyoya ne l'ont pas dit. Il connaissait ainsi ceux qui venaient de massacrer des innocents tutsi :

*« Le gouvernement a la conviction que ces massacres de Marangara et Ntega sont l'œuvre de groupuscules de réfugiés burundais se trouvant à l'étranger. Leur but était et reste celui de provoquer le gouvernement. Celui-ci, voyant les machinations diaboliques, a essayé de résoudre le problème par le dialogue et la sensibilisation dans un premier temps ».*<sup>25</sup>

Mais c'était se tromper car le vers était déjà dans le fruit, comme le disait le gouverneur de Kirundo de l'époque, M. Jean Baptiste Ndikumana :

*« Certains responsables du Parti et de l'Administration à l'échelon de base qui devaient être mieux renseignés sur la situation n'ont pas accompli loyalement leur devoir de bon citoyen. Ils étaient vraisemblablement associés à ces groupes de malfaiteurs. Par ce fait, ils ont prêté main forte et ont manqué à l'accomplissement des devoirs de citoyen. Nous avons régulièrement organisé des réunions de concertation mais hélas, aucune voix ne s'est jamais levée pour dénoncer cet état de chose ».*<sup>26</sup>

Il ne voulait pas préciser qui étaient ces groupuscules, quelle était l'ethnie qu'ils utilisaient : hutu. Il passait aussi sous silence le pays étranger d'où ces réfugiés venaient, le Rwanda. Ce pays qui avait fait sa « révolution sociale Hutu » en 1959 et qui avait soutenu ceux qui avaient déclenché le génocide contre les Tutsi en 1965 à Busangana et Bugarama. Le but de ces Hutu n'était pas de provoquer le gouvernement mais d'exterminer les Tutsi. Le gouvernement de l'époque n'a pas tenu compte de la gravité de ce que ces tueurs préparaient sinon il aurait pris les dispositions nécessaires pour éviter le sang soit versé.

Le même ministre des Relations Extérieures et de la Coopération l'avait d'ailleurs bien dit le 17 août devant la même assemblée des diplomates. Il parlait de l'objectif visé par les auteurs des massacres des Tutsi à Ntega et Marangara :

*« Il convient d'indiquer que ces tueries se sont opérées de manière sélective puisque les auteurs de ces horreurs se sont attaqués aux populations de l'ethnie tutsi, ... les insurgés et leurs commanditaires veulent provoquer une guerre civile de caractère ethnique au Burundi. Pour ces extrémistes agités, la solution des problèmes du Burundi ne peut passer que par l'extermination d'une partie de la population. C'est cette théorie injustifiable et inacceptable qu'ils tentent de mettre aujourd'hui en application ».*<sup>27</sup>

Dans tout son discours le ministre a continué à utiliser le mot « groupuscules » pour désigner ceux qui avaient attaqué le pays. C'était une erreur de la part du gouvernement de ne pas donner une précision sur ceux qui massacraient les populations.

*« Non contents d'avoir provoqué des massacres parmi les populations innocentes, ces groupuscules tentent aujourd'hui de désinformer l'opinion internationale. Ils parlent de troubles qui se sont étendus sur plusieurs communes du pays, propagent que les événements ont été provoqués par le gouvernement et que les massacres ont été systématiques ».*

---

<sup>25</sup>Le journal Le Renouveau du Burundi du 21-22/08/1988.

<sup>26</sup>Le journal Le Renouveau du Burundi du 8 septembre 1988.

<sup>27</sup> Le journal Le Renouveau du Burundi du 17 août 1988.

Je pense qu'ils étaient bien contents d'être parvenus à provoquer des massacres à Ntega et Marangara. Ils parlaient des troubles qui s'étendaient sur plusieurs communes pour inciter les autres Hutu à tuer les Tutsi.

Le gouvernement ne s'est pas rendu compte que ces Hutu du Palipehutu qui avaient décidé d'exterminer les Tutsi étaient déterminés. Il pensait qu'il pouvait les attirer vers lui et les faire changer d'avis. C'était une erreur. Le ministre se posait lui-même la question : « *Quel intérêt aurait un nouveau régime, avec des nouveaux objectifs auxquels il cherche à faire adhérer toute la population, à provoquer des situations conflictuelles dans le pays ?* »<sup>28</sup>

Le 22/08/1988, le gouvernement du Burundi excluait toute idée de répression aveugle et confirmait que « les coupables seront jugés selon la loi et dans toute la transparence ». Cette confirmation sera répétée par d'autres autorités y compris le chef de l'Etat mais nous verrons plus loin que le gouvernement de P. Buyoya a fait autre chose. Il n'a pas puni les coupables, au contraire il les a encouragés. En voulant considérer les victimes et les bourreaux de la même façon, il s'est retrouvé du côté des bourreaux parce qu'il s'est laissé manipuler.

Pourtant son ministre des Relations Extérieures et de la Coopération avait juré le 17 août 1988 devant les diplomates que :

*« Les auteurs de ces méfaits doivent savoir qu'ils répondront devant le peuple burundais et devant le monde des conséquences qui découleront de leurs actes ».*<sup>29</sup>

Le 17 août 1988, le Ministre de l'Intérieur, le Lieutenant Colonel Aloys Kadoyi a fait une déclaration sur ce qui se passait à Ntega et Marangara. Il disait :

*« Depuis quelques jours et dans certains coins du pays comme les communes de Marangara et Ntega, règne un climat d'insécurité orchestré par certains esprits détracteurs qui incitent les citoyens burundais à prendre des arcs, lances, houes, machettes et pioches pour se défendre et vendre cher leur peau. Nous avons déjà pu identifier ces fauteurs de troubles constitués par une bande de gens au comportement antipatriotique. Profitant des temps nocturnes et faisant tout pour passer inaperçu, ils s'infiltrèrent au sein de la population pour sonner l'alarme et annoncer une guerre fictive pour laquelle il faut se préparer ».*<sup>30</sup>

Nous avons vu plus haut que ceux qui faisaient des réunions nocturnes et diffusaient des tracts étaient bien identifiés avant le 15 août : c'étaient les membres du Palipehutu. Trois chefs étaient bien connus puisqu'ils signaient sur leurs tracts. Il s'agissait de : Remi Gahutu, Etienne Karatasi et Mwisumamwo Pacifique. Etant donné le crime qu'ils ont projeté et commis, il était indispensable de les dénoncer sans passer par des termes imprécis comme «détracteurs, fauteurs de troubles, ces sans-cœur, ces pêcheurs en eau trouble, ces ignominieux personnages ». Ils avaient un plan d'extermination des Tutsi. C'étaient des génocidaires en les appelant comme ils étaient on aurait mis à découvert leur programme.

Bien sûr le Ministre de l'Intérieur mettait en garde les contrevenants « *Tout contrevenant qui ne voudra pas respecter les principes de paix et de tranquillité, se verra naturellement*

---

<sup>28</sup> L journal Le Renouveau du Burundi du 21-22/08/1988.

<sup>29</sup> Le journal Renouveau du Burundi du 17 août 1988

<sup>30</sup> Le journal Le Renouveau du Burundi du 24 août 1988.

*imposer un châtement à la hauteur de ses crimes. Personne ne sera injustement puni mais l'Etat n'aura aucun remord à corriger exemplairement quiconque se sera rendu coupable de pareils agissements* ». « Uwo icaha kizokwagira, intahe y'abagabo izomukubita mu gahanga »

C'était normal de juger et de sanctionner ceux qui avaient massacré des populations tutsi paisibles mais le même gouvernement ne jugera personne.

Ceux qui avaient installé P. Buyoya lui ont demandé à lui et à ses ministres de revoir leurs discours. Ils leur ont dit de ne poursuivre personne en justice. Désormais le discours était devenu « INTIBAGIRA NTIBANA » (il faut oublier le crime pour vivre ensemble).

Le Président Pierre Buyoya s'est décidé de parler le 24 août sur la situation de Ntega et Marangara. Comme ses ministres le discours était le même, faire tout pour ne pas nommer les responsables des massacres des Tutsi. D'après lui « *Des groupuscules ennemis du peuple sont parvenus à semer la haine et la suspicion parmi les fils d'une même nation leur faisant croire à l'imminence d'une guerre civile. Aussi, certains les ont-ils cru et se sont adonnés à des actes barbares de tueries, d'incendies d'habitations, provoquant ainsi la mort de milliers d'innocents et l'exil d'autres. Depuis le début du soulèvement qui a semé l'insécurité et l'inquiétude dans la population en commune Marangara, le souci premier du gouvernement de la III<sup>ème</sup> République a été de rétablir l'ordre public et la tranquillité. Néanmoins, ces ennemis du peuple ne l'ont pas entendu de cette oreille, puisqu'ils se sont par la suite mis à tuer des innocents et à incendier des maisons* ». <sup>31</sup>

Son gouvernement reconnaissait son échec vis-à-vis des génocidaires du Palipehutu qui projetaient l'extermination des Tutsi. Malgré que son gouvernement soit averti, il a minimisé le danger même si dans son discours il disait :

*« Comme le gouvernement de la IIIe République a prôné la paix et la sécurité des citoyens, des mesures urgentes ont été immédiatement prises pour ramener le calme et la sécurité. Actuellement, la situation est maîtrisée sur le terrain, il n'y a pas de massacres, d'incendies d'habitations, de destruction des plantations ou du bétail ».*

En disant cela, il oubliait que les citoyens de Ntega et Marangara faisaient partie de ceux à qui il avait promis la paix et la sécurité et que le Palipehutu les a massacré pendant 2 jours sans aucun secours, que des habitations ont été incendiées, des plantations détruites et que du bétail des Tutsi a été pillé et amené jusqu'au Rwanda par leurs voisins hutu comme en témoignait un rescapé tutsi réfugié au Rwanda.

*« Je me suis caché... et je suis allé au Rwanda. Les autres passaient sur des espaces découverts, et moi je passais dans les forêts, en évitant les chemins. Et la frontière du Rwanda- pas la frontière officielle puisque j'avais emprunté la voie de la forêt et non une route ou un chemin -. A la frontière donc, j'ai appelé ici et là : « Sauvez-moi, sauvez-moi ! » Petit à petit, ils sont venus, ils m'ont tiré de la rivière, et les Rwandais m'ont tiré de là. J'ai accosté de l'autre côté. Je me disais : « Les gens vont m'accabler d'autant plus que c'est vers ici que je suis ». Ils m'ont fait traverser jusque chez eux. Ils m'ont donné un gîte. J'étais malade, mourant. Le lendemain, je suis allé à la grande route, où mes vaches passaient « sous mes yeux », ainsi que les gens de chez moi (qui avaient pris ces vaches)... ».* <sup>32</sup>

P. Buyoya n'oubliait pas non plus dans son discours du 24 août de mentir, il déclarait : « *Ne seront condamnés que ceux qui seront reconnus coupables, sans considération aucune d'appartenance ethnique ou autre, chacun ne devant répondre que de ses actes qui lui sont*

<sup>31</sup>Le journal Le Renouveau du 24 août 1988.

<sup>32</sup>Chrétien J.P., Guichaoua, A., Le Jeune, G., La crise d'août 1988 au Burundi. p.99-100

*imputés* »<sup>33</sup>. Son gouvernement ne jugera personne parmi les criminels qui ont planifié et massacré les Tutsi de Ntega et Marangara, qui ont brûlé leurs habitations et volé leur bétail. Il n'avait pas pu s'attirer la sympathie de Hutu avec qu'ils commettent le génocide des Tutsi, il pensait y parvenir après qu'ils aient perpétré le crime mais il se trompait. Il aura la confirmation au mois de juin 1993, il sera battu aux élections présidentielles par un candidat du parti Hutu : le Frodebu. Il dira aux journalistes qu'il a été battu parce qu'il n'avait pas l'ethnie qu'il fallait.

Le 25 août 1988, le Président Buyoya s'est présenté devant les journalistes nationaux et internationaux pour répondre à leurs questions. Il est intéressant de lire comment il répondait aux questions. Il a raté une occasion importante de dénoncer le Palipehutu et son idéologie génocidaire.

### **Interview du Président P. Buyoya, du 25.08.1988 aux journalistes.**<sup>34</sup>

Question : Est-ce qu'on peut faire le premier bilan des dégâts même si ce dernier est provisoire ?

Réponse : En ce qui concerne les pertes occasionnées par ces événements, il y a d'abord les pertes en vies humaines et les dégâts matériels. En ce qui concerne les pertes en vies humaines, le Gouvernement a déjà les premières estimations de ces pertes. Nous avons pour le moment les pertes en vies humaines de 5.000 victimes. Nous avons précisé qu'il s'agit des premières estimations. Avec le temps, avec les renseignements fournis par les services qui sont sur terrain nous pourrions fournir de plus amples précisions.

Bien sûr quand de pareils événements existent, il y a aussi des réfugiés. Il y a des gens qui ont quitté des zones sinistrées pour se réfugier à l'extérieur. Il y a des gens qui se sont réfugiés dans les communes voisines. Il y a des gens qui sont restés sur le terrain.

Pour le moment, il est extrêmement difficile de fournir des chiffres précis. Dans des événements pareils, il y a des morts, des disparus, ce n'est qu'après un certain temps que nous pourrions fournir des chiffres dans chaque catégorie.

Concernant les dégâts matériels, il y a des maisons qui ont été brûlées, des maisons qui ont été saccagées, il y a des infrastructures telles que des ponts qui ont été détruites, il y a des champs et des collines de boisement qui ont été brûlés, il y a du bétail qui a été endommagé, tout ça ce sont des dégâts d'ordre matériel. Mais là aussi, il y a des constats, on n'a pas un bilan ou une évaluation de ces dégâts.

Question : Excellence Monsieur le Président, à l'état actuel des choses, pouvons-nous savoir les instigateurs de ces tristes événements ainsi que leurs objectifs ?

Réponse : S'agissant des auteurs, je pense qu'il faut distinguer ici deux aspects. Il y a d'abord les commanditaires de ces événements qui sont ces groupuscules de réfugiés burundais résidant à l'étranger, des éléments palpables le montrent. Bien sûr ces groupuscules ont trompé une partie de la population de ces zones

---

<sup>33</sup> Le journal Le Renouveau du 24 août 1988.

<sup>34</sup> Le journal Le Renouveau du 27/08/1988.

qui s'est adonnée alors au massacre et au pillage. Il y a donc les commanditaires et les exécutants.

Question : Il y a des reportages en provenance du Rwanda comme quoi les militaires auraient tué des civils non armés. Ces reportages disent qu'on aurait vu dix Hutus avec des traces d'armes militaires sur leurs corps.

Réponse : Il faut se rendre compte de la nature des événements pour pouvoir expliquer cela. Il s'agit, comme je l'ai dit, des gens qui, sur l'instigation des meneurs résidant à l'étranger, ont débuté à massacrer les autres populations avec des machettes, avec des lances, avec des arcs.

Ces rebelles qui ont commencé les massacres étaient drogués et ils agissaient en masse. Il est évident que les forces de l'ordre sont intervenues pour rétablir la situation. Il ne peut en aller autrement. Quand les gens sont en train de tuer, de brûler les maisons, de saccager, de violer, on ne peut intervenir qu'avec les moyens, avec la force. Cette intervention entraîne inévitablement des pertes. Alors il y a des morts et des blessés.

Parmi ces rebelles il y en a qui, blessés, ont pu se réfugier à l'extérieur. C'est normal qu'ils aient les signes de cette violence. Ces rebelles arrivés plus loin se prennent pour des populations innocentes où ils disent qu'ils sont innocents, qu'ils n'ont rien fait. Il est extrêmement difficile de démontrer le contraire.

Je pense que dans cette circonstance on peut comprendre qu'il y ait des blessés, même des blessés par balles. Il faut aussi se rendre compte que ces événements se passent dans des villages où il y a toutes sortes de populations.

Dans ces villages, toutes les populations ne se sont pas rebellées. Il y a des honnêtes citoyens qui ont même refusé de suivre les autres dans les massacres. Ceux-là ont subi des sévices des massacres. Au passage des forces de l'ordre, il peut y en avoir qui soient blessés.

Je pense que toutes les interventions de ce genre font des victimes mais ce que je peux vous assurer, c'est que l'armée est allée là pour rétablir l'ordre. Et en rétablissant l'ordre, il peut arriver qu'il y ait des victimes, ça on ne peut pas le nier.

Ce sont ces mêmes rebelles ou leurs commanditaires qui, une fois réfugiés de l'autre côté bien sûr, crient au massacre qui serait perpétré par l'armée. Je pense que leur raisonnement est tout à fait compréhensible. Ils voulaient d'abord déstabiliser le pays, semer la terreur. Maintenant leur objectif c'est aussi de discréditer le pays, et les forces de l'ordre.

Je pense donc qu'il faut prendre ces informations fournies par ces gens-là avec beaucoup de réserve et les analyser pour ce qu'elles sont.

Question : Les militaires auraient-ils utilisé du Napalm ? Quel genre de victimes dénombrez-vous ?

Réponse : D'abord pour qui connaît l'armée burundaise, ces informations d'emblée sont fausses. L'armée burundaise n'a pas de forces de bombardement. L'armée burundaise ne détient pas dans ses stocks du Napalm. Je ne sais pas s'il y aurait

quelqu'un qui pourrait témoigner d'avoir vu le Napalm ou en fournir des éléments parce qu'il ne suffit pas de le déclarer, il faudrait en fournir des éléments.

Il n'y a pas eu donc des bombardements, il n'y a pas de Napalm dans notre arsenal militaire comme nous avons eu l'occasion de le préciser. Je pense que les gens ont peut-être vu des hélicoptères qui ont survolé les zones sinistrées pour des missions de transports, d'observation et de reconnaissance, mais l'armée burundaise n'a ni les forces de bombardement ni le Napalm.

Concernant les victimes estimées à 5.000, ce sont les victimes des événements globalement. Il est illusoire dans des situations pareilles d'aller distinguer. - Je pense que ceux qui sont allés sur le champ de bataille peuvent le dire - ceux qui sont morts de tel côté ou de tel autre côté.

Nous avons dénombré des morts d'une façon générale : c'est le chiffre de 5.000 morts.

Question : Il existe des rapports qui indiquent que les militaires auraient tiré sur des gens qui fuyaient.

Réponse : Ces rapports sont tout à fait inexacts. Dans la tradition et les coutumes burundaises, il n'est pas concevable de fusiller quelqu'un qui s'enfuit parce que celui-là ne constitue plus une menace. Aucune fois on n'a jamais donné un ordre pour fusiller les gens qui s'enfuient.

Encore une fois ceci constitue des affirmations qui ont été données par les rebelles qui, après avoir massacré les gens, ont d'autres objectifs à savoir ceux de discréditer le pays et l'intervention des forces armées. C'est l'objectif même de leurs commanditaires.

Nous voyons maintenant qu'après avoir commis leurs forfaits ils concentrent leurs efforts à propager des fausses affirmations. Nous voyons aussi qu'une certaine presse, au lieu de se concentrer sur les responsabilités de ces commanditaires des massacres, s'intéresse plutôt à l'intervention des forces de l'ordre, laquelle intervention n'a eu lieu que parce qu'il y avait des gens qui tuaient, qui brûlaient et qui saccageaient.

Je pense qu'il faut faire ici la part des choses. Il y a eu des pertes. C'est malheureux pour le Burundi mais il faudrait plutôt pointer le doigt sur les responsables de ces massacres, sur ceux qui ont commencé les massacres.

Question : Monsieur le Président, pouvons-nous connaître ces responsables et la sanction qui les attend ?

Réponse : En ce qui concerne les responsables, j'ai déjà répondu à la question. Il y a les commanditaires des massacres et ceux qui ont exécuté et qui ont massacré les gens. Quelle est maintenant la sanction qui les attend ? Il y a une commission d'enquête qui est mise sur pied qui établira les responsabilités et les responsables seront traduits devant les Cours et tribunaux comme je l'ai dit dans mon message d'hier et seront sanctionnés selon la loi burundaise. Je ne peux donc pas ici me mettre à la place des Cours et tribunaux pour parler des sanctions. Ce que nous avons dit est que ces responsables seront sévèrement sanctionnés. La sanction sera à la hauteur des forfaits commis.

Question : Est-il vrai que les militaires utilisaient la force pour empêcher les Hutu de s'enfuir vers le Rwanda, pendant le couvre-feu ?

Réponse : Ces reportages ne sont pas du tout concrets. A ma connaissance l'afflux des réfugiés vers l'étranger a eu lieu dans les zones troublées, ceci est incontestable. Il semble que même dans ces zones le mouvement soit arrêté, ce qui dit qu'il n'y a pas pour le moment des gens qui sont en fuite. Ce serait contradictoire avec la situation qui prévaut et que tout le monde peut observer sur le terrain. C'est que depuis la campagne de pacification qui a débuté depuis quelques jours les populations qui étaient réfugiées dans les zones avoisinantes et qui étaient restées cachées dans les maisons, dans les buissons, dans les marécages se présentent spontanément aux centres d'accueil qui ont été organisés dans la zone et se présentent aux autorités administratives chargées de les accueillir et de les secourir. C'est ce qui est observé maintenant et non pas des mouvements de fuite à l'extérieur.

Question : Les troubles ont-ils cessé complètement ? Est-ce que les interventions militaires dans les deux communes touchées auraient cessé d'une manière générale ?

Réponse : Comme je viens de le dire, les opérations militaires ont pour le moment cessé de façon générale. Je pense que n'importe qui peut l'observer aussi. Comme je l'ai dit, l'opération de pacification qui consiste à appeler tous ceux qui avaient fui leur domicile pour se cacher dans les environs a commencé.

Depuis quelques jours, des populations se présentent spontanément ou sur appel aux centres d'accueil. C'est que donc les opérations militaires ont cessé. Cela n'exclut pas dans des zones troublées, comme celle-là, qu'il puisse y avoir par-ci et par-là encore des gens qui refusent de se rendre et qui pourraient même entreprendre des exactions. Pour le moment, ceux-ci ne se présentent pas mais cela n'exclut pas que cela puisse arriver dans une zone troublée comme celle-là qu'il y ait des irréductibles qui refusent de se rendre. Mais pour ceux-là aussi, nous avons demandé qu'on utilise la méthode de la pacification, qu'on leur donne le temps de réfléchir, s'il y en a encore, et de se présenter. Tout le monde ne s'est pas encore présenté parce qu'il faut dépasser le niveau de la peur, il faut pouvoir avoir une certaine confiance et pouvoir se présenter.

En tout cas il n'y a pas d'opérations militaires sauf quand des groupes qui pourraient surgir d'un moment à l'autre, s'attaqueraient encore une fois aux populations innocentes ou commenceraient à saccager les biens dans la zone.

Question : Il existe des rumeurs qui disent qu'il y a des troubles à Bujumbura. S'agit-il des rumeurs ou des informations ?

Réponse : Je pense que vous avez parlé de rumeurs et il s'agit bien des rumeurs. A ma connaissance, je n'ai même pas appris ces rumeurs. Vous êtes à Bujumbura, vous pourrez vérifier ces rumeurs.

Question : Des personnes auraient été arrêtées en relation avec cette affaire à Bujumbura.

Réponse : A ce que je sache, il n'y a aucune personne qui a été arrêtée à Bujumbura en relation avec cette affaire.

Question : Parmi les mesures administratives qui ont été prises pour régler la circulation des personnes, il y a notamment le système de Laissez-passer délivré par l'administrateur communal. A voir les longues files de personnes devant les bureaux communaux ne pensez-vous pas Monsieur le Président que l'échange des produits alimentaires et partant l'approvisionnement des centres urbains risque un certain blocage ?

Réponse : Le Laissez-passer est évidemment une mesure restrictive en ce qui concerne le mouvement. Cela pourrait poser quelques problèmes d'approvisionnement mais nous avons donné les instructions qu'il faut pour que s'il y avait un blocage quelque part, les autorités locales puissent prendre les mesures appropriées pour faciliter les approvisionnements.

Il n'y a donc pas là de blocage possible. Toutes les autorités locales ont des instructions comme quoi il faut pour faire face à la situation.

Question : Depuis son avènement, la IIIème République a bénéficié de beaucoup de louanges de la part de la communauté internationale, surtout de la part des gouvernements occidentaux. La situation actuelle ne va-t-elle pas freiner cet élan ? Quand est-ce que la situation va-t-elle se normaliser ?

Réponse : C'est effectivement vrai que depuis l'avènement de la IIIème République nous avons mis beaucoup d'efforts dans la normalisation de nos relations avec le monde extérieur. Nous avons pu régler tous les conflits et malentendus qui existaient sous le régime passé et nous avons constaté aussi que nos amis, nos partenaires extérieurs ont répondu favorablement à notre action.

Cela est juste et incontestable et beaucoup se sont prononcés dans le sens de pouvoir nous aider dans nos efforts de développer le pays.

Des événements comme ceux-ci sont évidemment des événements malheureux à plusieurs égards. D'abord cela entraîne des pertes en vies humaines, c'est déjà malheureux, mais cela aura beaucoup d'autres conséquences.

En ce qui nous concerne, nos options dans le domaine des relations avec le monde extérieur ne changeront pas. Nos options politiques intérieures ne changeront pas. Nous espérons que nous traverserons assez rapidement cette période difficile pour pouvoir poursuivre les objectifs politiques, économiques de développement que nous nous sommes fixés.

Nous espérons aussi que nos partenaires, nos amis continueront à nous soutenir. Notre souhait donc est que nous sortions de cette période difficile le plus rapidement possible.

Question : Excellence Monsieur le Président, de ce qui est arrivé, la plupart se pose la question de savoir s'il y aura désormais des mesures envisagées pour renforcer l'unité nationale, je me réfère notamment aux discussions qui ont eu lieu dans les récentes réunions du Parti. Il y a eu une série de propositions notamment une commission nationale chargée de la question ou alors un manifeste pour ne

pas régler les problèmes économiques et sociaux par la violence. Est-ce que le Gouvernement va donner suite à cette proposition ?

Réponse : Je devrais rappeler ici que même avant ces événements, le problème de l'unité nationale se trouve parmi les problèmes qui nous ont préoccupé depuis l'avènement de la IIIème République.

Le renforcement de l'unité nationale est un des objectifs fondamentaux de notre politique, les autres objectifs étant l'instauration de la démocratie, l'instauration d'une justice sociale et la mobilisation de toute la population pour son développement. C'est là donc un problème qui nous préoccupe, qui nous préoccupait déjà. Nous avons eu l'occasion d'y revenir à plusieurs reprises dans les déclarations, dans les documents et écrits qui précisent notre politique.

Nous ne nous sommes pas arrêtés là-bas. Nous avons amorcé une discussion sur cette question. Nous avons, dans les instances les plus élevées du pays, affirmé que nous allions nous atteler à ce problème pour l'étudier sereinement pour trouver une solution appropriée.

Cela a commencé dans les réunions du Parti, des Mouvements Intégrés. Nous avons dit que désormais ce problème ne devrait plus être un problème tabou, il devrait être discuté au niveau de toutes les instances.

Nous avons aussi pris concrètement des mesures pour assurer et concrétiser l'idée de l'unité nationale. Nous avons notamment affirmé que désormais tous les Burundais auraient accès à tous les postes de responsabilité dans les secteurs et nous l'avons fait. Je pense que l'opinion nationale et internationale est témoin de nos efforts en ce qui concerne le renforcement réel de l'unité nationale.

Bien sûr nous ne pouvons pas nous faire des illusions, il s'agit d'un problème qui n'est pas simple bien que pouvant être résolu. Notre objectif est que, nous basant sur nos principes de dialogue et de concertation, nous devons et nous pouvons, nous Burundais, trouver une solution satisfaisante au problème de l'unité nationale.

C'est donc une des préoccupations et je pense que cela sera suivi quelque soit les événements qui se sont produits.

Question : Monsieur le Président, certains journaux étrangers notamment « Le Soir » impliquent la participation possible de l'ex-président Bagaza dans cette affaire. Le même Bagaza aurait fait une déclaration à un journal kenyan (The Nation) comme quoi ce qui se passe maintenant est la conséquence du coup d'Etat du 3 septembre 1987. Qu'en pensez-vous, Monsieur le Président ?

Réponse : Je pense que les déclarations de l'ex-président Bagaza vont dans la droite ligne de son comportement depuis qu'il a perdu le pouvoir. Il a même déclaré qu'il comptait gêner le pouvoir en place.

En ce qui concerne sa participation dans les événements qui ont endeuillé notre pays, nous n'avons pas pour le moment des éléments qui prouvent qu'il serait impliqué dans cette affaire.

Question : Excellence Monsieur le Président, si l'ancien président Bagaza n'est pas impliqué dans ces événements et si ces événements ont été provoqués par des groupes de réfugiés à l'étranger, est-ce que vous savez plus précisément qui est derrière (les commanditaires), depuis combien de temps ils ont préparé cette opération ? Est-ce qu'il s'agit de groupes organisés qui représentent beaucoup de militants, est-ce qu'ils sont dans le pays actuellement et qui sont-ils ?

Réponse : J'ai déjà dit que les instigateurs de cette affaire sont effectivement de groupuscules de Burundais réfugiés à l'étranger. Il y a des éléments palpables qui le prouvent. Maintenant qui sont exactement ces individus, depuis combien de temps ils opèrent ? Je vous ai dit qu'il y a une commission d'enquête qui est penchée sur cette affaire et j'espère que nous aurons dans un avenir proche de plus amples précisions.

Question : Monsieur le Président, jusqu'à quand le couvre-feu restera-t-il en vigueur ? A quand les élections démocratiques ?

Réponse : Le couvre-feu est une mesure administrative qui a été prise pour nous permettre de normaliser rapidement la situation, rétablir l'ordre et la sécurité dans le pays. Alors, il est évident que le couvre-feu sera terminé dès que l'objectif recherché sera atteint et j'espère que ce sera le plus tôt possible.

Concernant les élections démocratiques, nous sommes, après les changements intervenus le 3 septembre, dans ce que nous appelons une phase préliminaire avant de remettre les institutions démocratiques en place.

Ce processus de remise des institutions en place a déjà débuté au niveau du Parti. Nous venions d'organiser les élections dans le cadre du Parti au niveau des collines, au niveau des cellules. Nous avons un programme de poursuivre ce processus de remise en place de toutes les structures du Parti par la voie démocratique.

Nous allons, après cela, remettre en place, comme nous l'avons promis, toutes les institutions du pays. C'est un programme qui est là, qui est déjà fixé. Je ne peux pas vous donner le calendrier parce que c'est un programme qui s'exécute compte tenu de l'évolution de la situation au cours de cette phase.

Mais ce que je peux vous dire c'est qu'il y a ce programme de remettre en place des institutions démocratiques par le truchement des élections.

Question : Y a-t-il un groupe de gens chargé d'arrêter les coupables ? Combien sont-ils déjà appréhendés ?

Réponse : Comme je vous ai dit, il y a une commission d'enquête composée de gens du monde judiciaire et ce sont eux qui sont à pied d'œuvre pour faire des enquêtes sur les événements.

Cette commission travaille dans le cadre de l'organisation judiciaire qui existe dans la région. Les personnes qui sont appréhendées sont interrogées, comme je l'ai dit, suivant les procédures normales de notre législation.

Et comme je vous l'ai dit, je ne peux pas pour le moment vous dire combien de gens sont appréhendés. Je ne crois pas qu'ils soient très nombreux, mais je n'ai pas le chiffre exact sur le nombre de gens qui sont appréhendés.

Question : Parmi ces cinq mille morts, combien de Hutus et de Tutsi ?

Réponse : Il y a peut-être déjà un peu de cynisme dans une question pareille. Malgré tout comme j'ai accepté de répondre à vos questions, je vais y répondre. C'est que nous, parmi les morts, nous ne faisons pas des distinctions à base d'ethnie. Il y a eu des morts, tous Burundais ; nous pleurons qu'il y ait eu des morts.

Ce que nous savons aussi, c'est qu'il y a eu des morts de toutes les ethnies. Alors, sur ce champ de bataille où il y a eu des sinistres, il est peut-être un défi lancé à quiconque d'aller savoir et distinguer qui de qui.

Question : Excellence Monsieur le Président, dans ces événements comment appréciez-vous l'aide des pays voisins ou les autres pays étrangers pour la reconstruction des régions qui ont été sinistrées ?

Réponse : Il est peut-être trop tôt pour apprécier cette aide. Nous avons lancé un appel aux pays amis pour nous aider d'abord à secourir les populations sinistrées, probablement aussi que nous ferons recours à eux pour nous aider à reconstruire la région.

Mais à l'état actuel des choses, il est difficile d'apprécier le niveau de ce concours. Je pense que c'est trop tôt.

Question : Et les pays un peu plus lointain Monsieur le Président ?

Réponse : Que ça soit les pays lointains ou les pays voisins, je vous ai dit que nous avons lancé un appel mais il faut du temps peut-être pour qu'on puisse répondre à cet appel, que nous puissions l'apprécier.

Question : Monsieur le Président, je voudrais vous demander si vous ne pourriez pas accepter qu'une commission internationale d'enquête puisse venir enquêter au Burundi...

Réponse : Je voudrais d'abord faire observer à celui qui a posé la question que le Burundi est un pays indépendant, un pays souverain. Le Burundi est un pays qui a aussi des problèmes divers comme tous les pays en ont. Je ne crois pas, je ne connais pas des pays africains ou autres qui n'aient des problèmes politique, économique, social.

Alors, nous pensons qu'il appartient aux Burundais de toutes ethnies de résoudre leurs propres problèmes et c'est ça l'essence même de l'indépendance.

Je ne vois donc pas la place de la commission d'enquête dont vous parlez. Je ne sais d'ailleurs pas sur quoi elle enquêterait. Le Burundi étant un pays indépendant peut recourir, en cas de besoin ou de nécessité, à l'aide ou au concours soit des pays amis, soit des organisations amies mais je ne vois pas autrement la place de ce genre d'institution dans les problèmes internes du Burundi. Je ne crois pas que le Burundi fasse exception en cette matière.

Question : Pourquoi n'autorisez-vous pas la presse étrangère à se rendre sur les lieux ?

Réponse : Elle a eu l'occasion de se rendre sur les lieux. Je pense qu'on peut comprendre aussi que la presse étrangère ne puisse se rendre sur les lieux qu'au moment où toutes les conditions de sécurité sont réunies.

Question : Monsieur le Président, vous nous avez dit tout à l'heure que le Burundi est garanti d'un équilibre et d'une justice au niveau ethnique dans le recrutement des fonctionnaires et des responsables dans le pays. Est-ce que vous envisagez des mesures pour que cette égalité, cette justice soient également faites au niveau politique, au niveau du pouvoir politique à très haut niveau ?

Réponse : Je pense qu'il faut distinguer bien les choses et bien comprendre ce que j'ai dit. J'ai dit qu'il y a des garanties. Notre objectif politique est que tout Burundais puisse accéder à toutes les fonctions, que les Burundais puissent avoir les mêmes chances de vie. Je ne connais pas de pays en Afrique ou ailleurs dans le monde où les fonctions sont distribuées en fonction des appartenances ethniques. Je ne crois pas qu'il puisse y avoir des situations où cela soit ainsi. Les fonctions sont distribuées selon le mérite individuel qui ne devrait bien sûr pas être entachées d'aucune limitation compte tenu de l'appartenance à quelque groupe que ce soit. C'est donc une chance donnée à tout le monde de se développer de la même façon. Ce n'est pas un équilibre ou un équilibrage à bâtir sur des facteurs pseudo-ethniques. A ma connaissance, cela n'existe nulle part. Tous les pays africains comptent des ethnies parfois même plusieurs ethnies. Je ne connais pas de système où on bâti sur un équilibrage ethnique en considérant des facteurs d'appartenance ethnique. Je crois qu'il faut comprendre ce que nous disons, et cela devrait se faire sans limitations pour les fonctionnaires même au niveau le plus élevé.

Question : L'origine des émeutes est-elle essentiellement ethnique ?

Réponse : On ne peut faire qu'un constat : c'est que le déclenchement avait une base réellement ethnique, parce qu'on a d'abord massacré des gens appartenant à une ethnie. Mais je pense qu'il ne faut pas s'arrêter là, parce qu'on a vu aussi par la suite qu'on massacrait des gens qui ne voulaient pas tuer quelque soit leur appartenance ethnique. Nous sommes en train de faire des investigations pour voir en profondeur de quoi il s'agit. Visiblement ce sont des groupuscules, comme nous vous l'avons dit, qui ont voulu se servir de l'aspect ethnique des problèmes pour assouvir leurs objectifs étant ici de causer des problèmes dans le pays, de déstabiliser le Gouvernement, de l'empêcher d'atteindre ses objectifs politiques, de poursuivre sa politique que nous avons précisé, et probablement de se faire une certaine publicité puisque nous voyons qu'après avoir tué, ces groupuscules s'attachent à dénigrer, à salir le pays à l'extérieur. Ça semble être quelque chose qu'ils avaient prévu. Mais l'origine de l'affaire avait une coloration ethnique, mais l'objectif est autre. Les enquêtes en cours nous diront beaucoup plus sur ce sujet. L'aspect de massacrer c'est ce qu'il y a de plus macabre qu'ils ont utilisé.

S'ils avaient d'autres objectifs, ils auraient pu peut-être les atteindre autrement. Ce qui est déplorable, c'est la méthode utilisée, celle de provoquer les massacres.

Question : Quelles dispositions comptez-vous prendre pour que ça ne se répète plus ?

Réponse : J'ai déjà eu l'occasion de répondre à la question. Les dispositions sont essentiellement d'ordre politique. Nous comptons mettre en application notre politique conçue depuis l'avènement de la IIIème République. La politique de dialogue et de concertation politique basée sur les quatre piliers que j'ai déjà cités ; c'est-à-dire le renforcement de l'unité nationale, l'instauration de la démocratie, l'instauration de la justice sociale et le développement. Nous pensons que dans ce climat de dialogue et de concertation, nous pourrions éviter que des problèmes pareils existent. Bien sûr les ennemis de cette politique existent et existeront peut-être encore et vis-à-vis d'eux. Il s'agit d'être vigilant de les empêcher d'être en mesure de commettre de pareils forfaits encore une fois.

Les journalistes ont voulu savoir qui étaient « les instigateurs de ces tristes événements ainsi que leurs objectifs ». Une question qui est d'ailleurs revenue plus loin quand ils lui demandaient s'ils pouvaient « connaître les responsables (de ces massacres) et la sanction qui les attend ». Pour la troisième fois les journalistes ont reposé la même question : « Est-ce que vous savez plus précisément qui est derrière (les commanditaires), depuis combien de temps ils ont préparé cette opération. Est-ce qu'il s'agit de groupes organisés qui représentent beaucoup de militants, est-ce qu'ils sont dans le pays actuellement et qui sont-ils ? »

P. Buyoya s'est refusé de dénoncer ceux qui venaient de commettre un génocide, alors qu'il les connaissait très bien. Il disait lui même dans la même interview qu'«il faudrait plutôt pointer le doigt sur ceux qui ont commencé les massacres ». Il s'est limité à dire qu'il y a des commanditaires de ces événements qui sont des groupuscules de réfugiés burundais résidant à l'étranger et les exécutants... ». Sa réponse non claire a fait penser à certains journalistes que J. B. Bagaza faisait partie des commanditaires.

Lui et son gouvernement avaient choisi de ne pas dénoncer des criminels qu'ils connaissaient pour des raisons que nous ignorons. Les conséquences de ce comportement sont que jusqu'à ce jour l'Etat du Burundi qui était représenté par P. Buyoya n'a pas communiqué à l'opinion nationale et internationale ceux qui ont planifié et mis en exécution le génocide des Tutsi à Ntega et Marangara. Ne pas dénoncer un génocidaire est un crime, c'est une complicité dans le crime. P. Buyoya et son gouvernement auraient bien fait pour le peuple burundais en pointant du doigt et en nommant clairement ceux qui étaient à la tête des génocidaires de Ntega et Marangara. Ils les connaissaient et les victimes avaient le droit de les entendre de la bouche de P. Buyoya.

Ce dernier aurait pu au moins parler des victimes tutsi tuées par des extrémistes hutu et condamner ce fait qu'il y a des Hutu qui parvenaient à trouver des raisons pour justifier le génocide des Tutsi. Dans sa longue interview, il ne mentionne nulle part que des Tutsi ont été massacrés à cause de leur ethnie. Il se limite à dire : « des meneurs résidant à l'étranger, ont débuté à massacrer les autres populations... »

Comment peut-on hésiter à dénoncer des criminels « *qui pas seulement ont assassiné à coups de lances, de flèches, de gourdins, de pierres et de machettes mais aussi fait un nombre d'otages notamment les jeunes filles qu'ils forçaient à les suivre après avoir tués leurs proches sous leurs yeux. Des otages qui étaient traînés par « des rebelles » dans leur fuite vers les marécages des abords de l'AKANYARU. Les jeunes filles étaient violées et tuées après des mutilations. Nombreux de ces otages furent enchaînés et noyés dans la rivière*

*Akanyaru pendant la traversée des « rebelles » au Rwanda. Ces atrocités sont bien connues de tout le monde ».*<sup>35</sup>

Oui elles étaient connues de tout le monde et P. Buyoya n'aurait pas mal fait de les dénoncer dans son interview.

P. Buyoya a cru que l'objectif des commanditaires du génocide contre les Tutsi de Ntega et Marangara était de déstabiliser son régime. Il se trompait ces extrémistes hutu avaient le même objectif que les extrémistes hutu de 1965 et 1972 : le génocide contre les Tutsi. Il fallait les dénoncer ouvertement.

Dans le génocide contre les Tutsi de Ntega et Marangara P. Buyoya est responsable de n'avoir pas pu empêcher le crime, de n'avoir pas secouru la population à temps, de n'avoir pas dénoncé et poursuivis les vrais commanditaires et d'avoir amnistié ceux qui ont commis ce crime de génocide contre les Tutsi. Un crime de génocide est un crime inamnistiable et imprescriptible. Il n'est pas encore tard pour P. Buyoya de répondre de ces manquements.

L'Union des Femmes Burundaises (UFB) a fait sa déclaration le 26 août 1988. Sans doute que leur déclaration n'a pas été censurée par le parti Uprona et le gouvernement, sinon on ne leur aurait pas permis de parler de « fractions des Hutu ». Les femmes écrivaient que :

*« Ces tueries répétées ne sont que l'oeuvre d'une petite fraction des Hutus extrémistes qui s'adonnent de tout coeur aux techniques de division, sèment la panique et la haine au sein de la population. Ces irresponsables n'ont pas encore compris que notre peuple a plutôt besoin de tous ses fils et filles pour qu'ensemble ils se mettent à pied d'oeuvre pour combattre la misère, la pauvreté, l'ignorance et la maladie. Ils ne comprennent pas qu'on ne bâtit jamais un pays sur des hécatombes ».*<sup>36</sup>

L'Union des Femmes Burundaises demandait aussi à ce que les coupables soient condamnés :

*« Tous ceux qui sont coupables d'avoir versé du sang de leurs frères doivent être sévèrement punis, oui, mais uniquement ceux-là et selon la législation en vigueur ».*<sup>37</sup>

Dans leur déclaration l'Union des Femmes rappelait le rôle de la femme dans la société burundaise :

*« Elle prévenait toute discorde entre frères et décourageait toute rancoeur susceptible de nuire aux bonnes relations sociales. La femme inculquait aussi ces bonnes valeurs à sa progéniture. C'est la source de bonnes valeurs de la tradition burundaise que le comité central invite les femmes burundaises et tous les citoyens à puiser le comportement à adopter face à la situation que nous vivons. Ainsi nous aurons assuré notre contribution à la construction d'un pays où seront toujours garantis l'unité, la justice sociale et le progrès pour tous ».*<sup>38</sup>

Oui, elles demandaient l'unité des Burundi dans le développement de leur pays. Un pays où règne la justice sociale où chacun citoyen est respecté dans ses droits. L'unité des Burundi veut que les Hutus, les Tutsi, les Twa et les autres qui sont dans notre pays mettent leurs efforts ensemble pour l'intérêt de tout le monde. Les Hutu qui projettent de se mettre ensemble pour exterminer les Tutsi doivent être combattus par tous les moyens. Les Tutsi qui

---

<sup>35</sup> Le journal Le Renouveau du Burundi, du 28-29 août 1988.

<sup>36</sup> Le journal Le Renouveau du Burundi, du 28-29 août 1988

<sup>37</sup> idem.

<sup>38</sup> idem .

auraient le même projet doivent subir le même sort. L'égoïsme est à combattre au niveau de la famille restreinte, au niveau de la communauté, de l'ethnie et de la nation burundaise.

Dans les bonnes valeurs de la tradition burundaise, il y a la justice sociale. Les Hutu qui ont planifié le génocide contre les Tutsi à Ntega et Marangara savaient bien qu'il est interdit de tuer un homme, de voler les biens des autres, de violer les filles et les femmes mais ils ont incité d'autres Hutu à le faire. Ils ont transformé les citoyens paisibles Hutu de ces communes en bourreaux, en génocidaires. Au lieu de penser comment développer tous les Burundi, ils se sont investis à convaincre les Hutu à exterminer leurs frères Tutsi. C'est injuste de supprimer la vie de quelqu'un, de prendre ses modestes biens, de le calomnier, de le tenir responsable des misères que vous subissez ensemble et dont il n'est pas responsable.

Au début du mois de septembre 1988, le gouvernement réagissait à la guerre médiatique que menaient « les opposants burundais à l'étranger » ou les « groupuscules de réfugiés », comme les appelait le Gouvernement de Buyoya. D'après ces groupuscules de réfugiés, le gouvernement disait qu'ils ont massacré les Tutsi pour deux raisons : « la première serait la révolte de la population réagissant pour empêcher des arrestations opérées dans la région. La deuxième serait que la population aurait réagi par peur d'une « menace » qu'aurait fait peser sur elles des manœuvres militaires dont elle n'était pas avertie ».

La réponse du gouvernement de Buyoya était que : « *le gouvernement a déjà démenti qu'aucune personne n'avait été inquiétée ni arrêtée dans cette région. De même, aucune manœuvre militaire n'a été ni programmée ni exécutée à cette période* ».

Au mois de septembre, le gouvernement cachait entre les lignes de son discours, ce que les populations et certains observateurs disaient, sans le mentionner, le Palipehutu qui était le planificateur de ce génocide. Le gouvernement parlait des différentes étapes franchies par les génocidaires jusqu'au 15 août 1988.

*« Les premières enquêtes révèlent que des méthodes d'intoxication subversives ont été utilisées : le recrutement d'extrémistes gagnés à leur cause par la désinformation, l'argent et la drogue. La campagne de recrutement et d'intoxication d'une partie de la population amorcée par les extrémistes dans la clandestinité depuis des années a été intensifiée à la fin de l'année dernière. Certains citoyens burundais ont même été surpris en pleine réunion avec les chefs de file de ces groupuscules agités dans un pays voisin en décembre 1987. Par esprit de tolérance, les autorités de la 3<sup>ème</sup> République les ont laissés en liberté après une simple mise en garde contre la promesse de ne plus recommencer. Des dizaines de tracts incitant une partie de la population à se rebeller contre les autorités ont été fréquemment distribués dans certaines régions frontalières. Les pièces à conviction ne manquent pas. La plupart des matériaux de propagande sont infiltrés de l'étranger. Ce n'est donc pas un hasard si les massacres se sont déroulés à Ntega et Marangara, zone frontalières ! »<sup>39</sup>*

La participation du Rwanda se lit entre les mots comme « agités dans un pays voisin », « zones frontalières de Ntega et Marangara ». Les dizaines de tracts qui ont été trouvés dans cette zone sont ceux distillés par le Palipehutu et qui portaient sa signature. Il y avait donc lieu de dénoncer à haute voix, une organisation qui faisait de l'idéologie génocidaire et qui en plus droguait la population. Ce n'était pas non plus mauvais de mettre en garde un pays qui soutenait des criminels du genre. Surtout que c'était la première fois que le gouvernement Rwandais soutenait d'une manière ouverte les Hutu qui prônaient l'extermination des Tutsi au

---

<sup>39</sup> Le journal Le Renouveau du Burundi, du 5-6 septembre 1988.

Burundi. C'est dans ce communiqué du début de septembre que le gouvernement s'indignait d'une manière visible contre certains médias :

*« Le Gouvernement du Burundi est indigné de constater que des organes d'information généralement de bonne renommée se laissent manipuler par de tels personnages. Généralement, les terroristes qu'ils ont l'habitude de dénoncer promptement et à juste titre font moins de désastres que ces extrémistes qu'ils défendent tant, ils ont en commun une violence aveugle et brutale qui laisse dans son sillage deuil et désolation. Les auteurs de ces massacres ethniques sont plus dangereux que les terroristes. En effet, leurs actions sont sciemment destinées à faire des milliers de victimes, les unes étant provoquées par les attaques des insurgés contre leurs voisins innocents, les autres étant malheureusement consécutives aux nécessités du rétablissement de l'ordre public ».*<sup>40</sup>

Pour commettre le génocide, les criminels utilisent toutes les armes y compris les armes médiatiques tenues par des journalistes qui soutiennent le génocide, qui sont donc génocidaires. Hitler en avait, le Rwanda en avait en 1994 et le Burundi en a jusqu'à ce jour. Certains journalistes comme Karenga Rhamadani, Afsa Mossi, Denise Sindokotse, Paul Mahwera, Louis Kamwenubusa et autres qui se disaient neutres pendant que le Cndd-Fdd commettait le génocide contre les Tutsi à ciel ouvert, sont maintenant des personnes très influentes dans le Gouvernement Cndd-Fdd et au nom de ce parti (ministre, porte-parole du Président de la République). Sans le soutien des journalistes complices au génocide, les criminels ne commettraient pas le génocide. Chaque génocide a ses médias et ses journalistes.

P. Buyoya avait promis de sanctionner les génocidaires d'août 1988 d'une manière exemplaire. Il ne le fera pas. Il a décrété une loi qui amnistiait tous ceux qui avaient exterminé les Tutsi. Il a construit des maisons pour ceux qui avaient massacré les autres et leur a offert des chèvres et d'autres aides. Certains observateurs se moquaient de lui en disant que c'est une honte de remercier ceux qui ont commis le crime de sang. Il paraît même qu'il y a des femmes après avoir eu une maison et des chèvres, ont demandé à P. Buyoya de leur donner des hommes puisque les leurs avaient été tués. Ceux de l'extérieur qui l'avait installé au pouvoir lui ont fait comprendre qu'il ne fallait pas juger ces Hutu qui s'étaient mis à massacrer les Tutsi et il a accepté. Il a commis une grande erreur. Ceux qui avaient commis les massacres des Tutsi et qui se voyaient amnistiés et remerciés ont vu là dedans la force de leur soutien, surtout de l'extérieur et ils ont continué à étudier comment poursuivre leur programme. En plus ceux qui étaient chargés de la composante politique du génocide contre les Tutsi de Ntega et Marangara et ceux qui les soutenaient ont exigé un gouvernement où il y aurait plus de Hutu. P. Buyoya s'est exécuté. Désormais à partir de ce moment, il allait exécuter le programme de ceux qui avaient décidé d'exterminer une partie du peuple burundais mais lui P. Buyoya était convaincu qu'il était en train de bien faire l'unité nationale. L'unité nationale ne peut pas se construire sur l'impunité de ceux qui commettent le génocide.

Le Palipehutu et ses alliés ont poursuivi leur programme en intimidant beaucoup plus Buyoya. Son pouvoir n'aura pas de répit de la part des extrémistes Hutu alors que lui faisait tout pour bénéficier de leur soutien. Ils ne feront aucun cadeau. Les ténors des mouvements d'opposants hutu identifiés par certains observateurs étaient<sup>41</sup> : Gahutu Remy, Président du Palipehutu qui résidait en Tanzanie, Karatasi Etienne, Vice-Président du Palipehutu, Mwisumwamwo Pacifique, Secrétaire à l'information du Palipehutu, Nahimana TERENCE (Belgique), Niyonkuru Shadrack (Belgique), Ndiho Jérôme, responsable d'Ubu en Belgique et Ntanyungu Festus.

---

<sup>40</sup> Le journal Le Renouveau du Burundi, du 5-6 septembre 1988.

<sup>41</sup> Chrétien, J.P., Guichaoua, G., Le Jeune, G., La crise d'août 1988 au Burundi, 1989.

Le comportement de P. Buyoya après le génocide de Ntega et Marangara peut s'évaluer par le gouvernement qu'il a formé quelques jours après la date du 15 août 1988. Le remaniement ministériel du 19/10/1988 est une des conséquences du génocide contre les Tutsi de Ntega et Marangara.

**Tableau 6 : Le gouvernement de P.Buyoya avant et après Ntega-Marangara.**

Gouvernement de P. Buyoya juste après son coup d'Etat, 01/10/1988	Ethnie	région	Gouvernement du 19/10/88 de P. Buyoya après le 15 août 1988	Ethnie	Région	
0. Premier Ministre et Ministre du Plan	-	-	Adrien Sibomana	Hutu	Muramvya	
1. Défense Nationale :	P.Buyoya	?	-			
2.Relations Extérieures et de la Coopération	C. Mbonimpa	Tutsi	Bururi	Cyprien Mbonimpa	Tutsi	Bururi
3. Intérieur :	Aloys Kadoyi	Tutsi	Bururi	Aloys Kadoyi	Tutsi	Bururi
4. Justice :	E. Niyonkuru	Tutsi	Rutana	Evariste Niyonkuru	Tutsi	Rutana
5. Finances :	Pierre Binoba	Tutsi	Bururi	Gérard Niyibigira	Hutu	Kirundo
6. Commerce et Industrie :	B. Kidwingira	Tutsi	Bururi	Bon. Kidwingira	Tutsi	Bururi
7. Plan	Gérard Niyibigira	Hutu	Kirundo	-		
8.Agriculture et Elevage	Jumaine Hussein	Hutu	Ngozi	Jumaine Hussein	Hutu	Ngozi
9. Travaux Publics et Développement Urbain	Evariste Simbarakiye	Tutsi	Bururi	Evariste Simbarakiye	Tutsi	Bururi
10. Energie et Mines	Victor Ciza	Tutsi	Rutana	Gilbert Midende	Hutu	Muramvya
11. Transport, Postes et Télécommunications	Simon Rusuku	Tutsi	Muramvya	Simon Rusuku	Tutsi	Muramvya
12.Education Nationale	J. Cl. Ndiyo	Tutsi	Bururi	-		
13. Fonction Publique :	Ch. Karikurubu	Hutu	Bururi	Didace Rudaragi	Tutsi	Buja rurale
14.Travail et Formation professionnelle	Gamaliel Ndaruzaniye	Tutsi	Gitega	Ch. Karikurubu	Hutu	Bururi
15. Jeunesse, Sports et Culture	Adolphe Nahayo	Hutu	Kayanza	Adolphe Nahayo	Hutu	Kayanza
16. Affaires sociales	Dorothee Cishahayo	Hutu		Julie Ngiriyiye	Hutu	Ngozi
17.Famille et Promotion féminine	Pia Ndayiragije	Tutsi	Muramvya	Pia Ndayiragije	Tutsi	Murvya
18. Santé Publique	Tharcisse Nyunguka	Tutsi	Buja rural	Norbert Ngendabanyikwa	Hutu	Buja rurale
19. Information	Frédéric Ngenzebuhoro	Tutsi	Rutana	Frédéric Ngenzebuhoro	Tutsi	Rutana
20. Développement Rural	Gabriel Toyi	Hutu	Gitega	-	-	-
21. Développement Rural et Artisanat	-			Gabriel Toyi	Hutu	Gitega
22.Aménagement, Tourisme et Environnement	-			Basile Sindaharaye	Hutu	
23.Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique	-			Nicolas Mayugi	Hutu	Muyinga
24. Enseignement Primaire et secondaire				Gamaliel Ndaruzaniye	Tutsi	Gitega
25. Secrétariat d'Etat chargé du Plan				Salvator Sahinguvu	Tutsi	Murvya
26. Secrétariat d'Etat chargé de la Coopération				Fridolin Hatungimana	Hutu	Karuzi

ETHNIE :	13 ministres tutsi 6 ministres hutu	68% 31.5%
Région	6 ministres de Bururi	40 ,5%

ETHNIE	12 ministres et Secrétaires d'Etat Hutu	52%
	11 ministres et secr. d'Etat Tutsi	47,8%
Région	5 ministres de Bururi	26%

Les Tutsi de Ngozi et Kirundo qui ont été massacrés par les génocidaires Hutu soi-disant qu'ils avaient tout, n'avaient aucun ministre tutsi au gouvernement, Gérard Niyibigira est hutu de Kirundo, Jumaine Hussein est Hutu de Ngozi.

Pour certains le gouvernement mis sur pied par P. Buyoya le 19/10/1988 était composé de 12 Tutsi et de 12 Hutu. Mais d'autres qui remettent en cause l'identité ethnique de P. Buyoya le considèrent comme étant hutu. Lui même a parlé de cette identité qui n'est pas bien connue dans le livre « Mission possible ».

Les extrémistes hutu n'étaient pas contents du fait qu'il a mis 12 ministres Hutu y compris un Premier Ministre dans son Gouvernement. C'étaient des gens choisis par lui même où ses amis. Ils ont continué à faire des pressions envers son pouvoir.

Le 4/10/1988, P. Buyoya avait nommé une commission nationale chargée d'étudier la question de l'Unité nationale. Une commission qui avait été demandée par les Hutu et quelques gouvernements européens après le génocide contre les Tutsi de Ntega et Marangara. Du travail de cette commission sortiront la Charte, un drapeau, un hymne, une journée, un ordre national, des médailles, un monument et des places de l'Unité nationale. Cette commission était composée de 24 personnes, 12 Hutu et 12 Tutsi. La Charte de l'Unité nationale a été adoptée le 5 février 1992. Quelques mois avant le quatrième acte du génocide contre les Tutsi, déclenché le 21/10/1993.

Pendant que P. Buyoya et son équipe s'amusaient à réfléchir comment devrait être l'unité nationale en fait l'unité entre les Hutu et les Tutsi, les Hutu extrémistes élaboraient d'autres plans pour aboutir à leur objectif : l'extermination des Tutsi. Le gouvernement de P. Buyoya fermait les yeux et les laissait faire. C'est ainsi que le Palipehutu qui avait organisé le génocide contre les Tutsi de Ntega et Marangara et dont les criminels avaient été amnistiés et remerciés par P. Buyoya réapparaît dans la Province Cibitoke, Bubanza et dans la ville de Bujumbura au mois de novembre 1991.

D'après le rapport de la Ligue burundaise des droits de l'Homme - Iteka sorti au mois d'avril 1992 :

*« Les assaillants, surtout dans la province Cibitoke, ont massacrés des populations civiles, parfois des familles entières, auxquelles ils en voulaient pour leur seule appartenance ethnique (tutsi) ou pour leur refus de collaboration (hutu)... Les groupes d'assaillants étaient composés aussi bien de personnes natives des régions où ils ont opéré que des personnes récemment infiltrées dans le pays. Les assaillants natifs des différents coins où ont eu lieu des massacres ou des attaques contre les forces de l'ordre étaient des activistes connus du Palipehutu ».*

Les différents actes du Palipehutu étaient condamnés par cette Ligue des Droits de l'Homme en ces termes :

*« La ligue burundaise des droits de l'Homme fustige le Palipehutu dont se réclament les assaillants, condamne son idéologie divisionniste et sa violence qui sont en totale contradiction avec l'idéal d'une société où les droits de l'Homme seraient respectés ».*<sup>42</sup>

Malgré les condamnations de la Ligue des droits de l'homme les activités du Palipehutu continuaient et des contacts se faisaient entre les membres de ce parti et les représentants des Eglises chrétiennes dont notamment Mgr Bernard Bududira et Mgr Alfred Ndoricimpa le 29 mars 1992.

Les rendez-vous à travers le monde se poursuivaient aussi. Du 17 au 18 juin 1990 eût lieu en France dans la ville balnéaire de la Baule, le sixième sommet des Chefs d'Etats de France et de l'Afrique, sous l'invitation du Président François Mitterrand.

De cette conférence nous avons appris qu'il fut décidé que si les dirigeants africains voulaient avoir de l'aide de la France, il fallait procéder à l'instauration de la démocratie dans leur pays. Ces dirigeants devraient accepter entre autre le multipartisme. Marc Manirakiza écrit :

*« Après la Baule, l'Afrique francophone, jusqu'alors dominée par les partis politiques uniques s'engagea dans le multipartisme. Des conférences nationales furent organisées, des sociétés civiles naquirent... Fallait-il y avoir la fin du domaine réservé français en Afrique ? Pas du tout il s'agissait d'une ouverture surveillée et contrôlée. La présence et même l'ingérence restaient de mise ».*<sup>43</sup>

En tout cas pour le Burundi, la France n'était pas loin dans les différentes décisions. A chaque difficulté de discussion politique, P. Buyoya répétait que si on voulait avoir l'aide française, il fallait appliquer à la lettre les conclusions de la Baule. Il a appliqué bêtement ce que les français lui dictaient, le Burundi n'a pas eu le financement promis mais a eu un pouvoir dirigé par un parti monoethnique, le Frodebu qui avait dans son programme le génocide contre les Tutsi du Burundi.

Pourtant, le 6 octobre 1988 quand il lançait les travaux de la Commission nationale chargée d'étudier la question de l'Unité nationale il avait déclaré :

*« Cependant, ici et là, à travers les médias, sur les tribunes internationales, des voix s'élèvent, des forces se lèvent pour suggérer les solutions pour nous prendre par la main, nous conduire sur des chemins tracés et balisés sans nous. Nous le disons tout de suite. Nous déclinons pareilles offres. Nous avons besoin d'amis et non de tuteurs. Par ailleurs les chemins qu'on nous indique, nous les connaissons déjà. Ce sont des impasses. Nous rejetons pareilles solutions non pas seulement parce qu'elles s'élaborent sans nous, loin de nous, mais aussi parce qu'elles sont destructrices. Et comment en serait-il autrement, quand leurs auteurs se fondent sur des visions sommaires de notre société, sur la falsification de notre histoire, usent et abusent de l'amalgame comme procédé d'analyse. De telles solutions sont-elles faites de bonne foi ? Nous commencerions à le croire si, au lieu de prêter l'oreille, la plume et le micro aux commanditaires des massacres, nos conseillers répudiaient, condamnaient sans équivoque le terrorisme et la violence ainsi que leurs tenants. Comment peut-on pactiser avec ceux qui ont fait de l'extermination un programme ? Nous ne pouvons pas suivre ceux qui conseillent tout en nous tendant des pièges, tout en ameutant*

---

<sup>42</sup> Sous la direction de A. Guichaoua, Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994). p. 538-539

<sup>43</sup> Manirakiza, M., Burundi. Quand le passé ne passe pas. Editions La Longue Vie, 2002. p.43

*l'opinion internationale, en mobilisant les pressions internationales contre nous, et notre politique de réconciliation ».*<sup>44</sup>

Le discours était bon, mais le comportement de l'orateur prouvera le contraire. Ce discours n'a jamais été appliqué. Peut-être qu'au moment où il disait cela, il n'était qu'un simple lecteur qui lisait ce qu'un de ses conseillers avait rédigé pour l'occasion. Sinon comment il allait se mettre à exécuter le programme de François Mitterrand quelques années plus tard. N'est-ce pas lui qui ne cessait de répéter que je pourrais faire ça mais « la communauté internationale ne sera pas d'accord ».

Il parlait dans ses discours de « concertation » et de « dialogue » mais il n'écoutait jamais ce que les Burundais proposaient. Il exécutait les ordres de ses maîtres occidentaux. Ce Buyoya ressemblait beaucoup à Mikhaïl Gorbatchev en URSS qui à cette époque parlait de Perestroïka (restructuration) et le Glasnost (transparence) des mots pour jeter de la poudre aux yeux des Russes.

Pour un burundais averti, le multipartisme et les élections n'avaient jamais amené la paix au Burundi. Les élections de 1961 avaient emporté le Prince Louis Rwagasore, celles d'août 1965 avaient abouti au génocide contre les Tutsi de Muramvya. Il y avait lieu de se poser la question : Est-ce que les Burundais avaient évolué par rapport à la situation des années soixante ? Les années 1972 et 1988 avaient prouvé que le problème ethnique au lieu de disparaître s'était aggravé.

---

<sup>44</sup> République du Burundi, Ministère de l'Information, Discours de S.E. Mr le Président de la République, 6 octobre 1988.